



L'offensive russe contre l'Ukraine se poursuit avec son lot de victimes et de dégâts

L'Internationale Socialiste condamne l'invasion de Moscou

Page 6

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9552

Samedi/Dimanche 26-27 février 2022

La justice espagnole désavoue l'Intérieur pour ses excès

Réexamen du dossier de 57 mineurs marocains arbitrairement refoulés d'Espagne



Lire page 3

Plaidoyer pour la création d'un institut de recherches dédié aux études africaines



Page 2

Lancement d'"Aflamin"
La plateforme du cinéma marocain



Page 12

Coupes africaines des clubs
Le Wydad et la RSB sommés de secouer le cocotier



Page 23

Des universitaires et des chercheurs plaident pour la création d'un institut de recherches dédié aux études africaines



Un parterre de chercheurs universitaires a appelé à la création d'un institut national dédié spécialement aux études africaines, et ce lors d'une conférence organisée mardi dernier par la Fondation Fikr pour le développement, la culture et les sciences sur le thème « Les études africaines: l'importance et les perspectives ».

« Je ne veux pas laisser passer cette occasion sans formuler un vœu qui nous berce depuis longtemps, à savoir la création d'un institut national des études africaines en se basant sur les acquis de la recherche au Maroc sur l'Afrique subsaharienne. Je mets l'accent sur le terme « national » car cet institut devrait être un centre national, et non pas universitaire ou un centre de recherche comme c'est le cas dans les universités marocaines », a affirmé d'emblée le directeur de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), Mohamed El Ferrane, dans son intervention lors de cette conférence, tout en critiquant le précédent gouvernement qui a tout bonnement supprimé l'Institut des études africaines qui dépendait de l'Université Mohammed V de Rabat.

Il a souligné que la recherche scientifique dans le domaine africain a un grand rôle à jouer pour explorer la réalité, d'une part, et dessiner les perspectives de l'avenir sur la base d'études et de recherches qui « ne se limitent pas à identifier les faiblesses et les raisons de la régression, mais ouvrent la voie pour des perspectives de coopération constructive, d'autre part. C'est ce qui a poussé de nombreux grands pays à créer des instituts spécialisés dans les études africaines pour réfléchir à l'avenir de l'Afrique afin d'y identifier les opportunités d'investissement ».

Mohamed El Ferrane a, à cet égard, rappelé d'éminents professeurs marocains qui ont œuvré inlassablement à « consolider les études africaines dans le domaine de la recherche scientifique au Maroc. Il a cité, entre autres, le regretté Mohamed Hajji, Ahmed Toufiq (l'actuel ministre des Habous et des Affaires religieuses) et le premier directeur de l'Institut des études africaines de Rabat, Halima Farhat ainsi que Fatima Harrak, Bouazza Benachir, Moussaoui Ajlaoui, Khalid Chegraoui, Hassan Sadki, Rachid Benlabbah et Ahmed Choukri.

Pour sa part, Mohamed Derouich, président de la Fondation Fikr, a passé en revue la politique africaine du Maroc, notamment depuis l'instauration de S.M le Roi Mohammed VI, saluant

la « décision Royale sage et importante » de réintégration du Royaume au sein de l'Union africaine (UA) qui représente, selon lui, un tournant historique dans les relations afro-marocaines.

Il a fait savoir que « cette réintégration a pris de court les ennemis du Royaume ainsi que d'autres pays ».

Mohamed Derouich a également souligné que la création de l'Institut des études africaines sur instructions de Feu S.M le Roi Hassan II en 1987, était une décision allant dans le sens de garder le contact entre le Maroc et le reste des pays africains, tout en mettant l'accent sur la nécessité de prendre en compte toutes les initiatives et décisions de S.M le Roi Mohammed VI envers l'Afrique dans le processus de construction d'une institution nationale de recherche pour accompagner les politiques publiques mises en œuvre envers le continent africain.

Wail Benjelloun, ancien président de l'Université Mohammed V de Rabat, a, quant à lui, précisé que les relations du Maroc avec le continent africain sont anciennes et historiques, notamment le rôle joué par le Maroc au niveau de l'appui aux mouvements de libération dans le continent africain, en Angola et en Afrique du Sud, à titre d'exemple, ainsi que le rôle joué par le Royaume après l'indépendance pour créer une organisation unissant le continent africain.

L'ancien président de l'Université Mohammed V a également mis en avant que S.M le Roi Mohammed VI, depuis son accession au trône, s'est efforcé d'approfondir les relations avec les pays africains, rappelant, à cet égard, que le Souverain a effectué 40 visites dans le continent africain entre 2001 et 2016.

Et parmi les aspects qui mettent en lumière les relations profondes du Maroc avec les pays africains, Wail Benjelloun a affirmé que 7.500 étudiants étrangers poursuivent leurs études au Maroc, dont 68% sont issus de pays africains (40 pays), et 85% bénéficient d'une bourse octroyée par l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI).

A l'instar des autres participants à cette conférence, Wail Benjelloun a insisté sur l'importance de créer un institut universitaire national d'études africaines en phase avec la stratégie et la politique de l'Etat marocain envers le continent africain.

Pour sa part, le chercheur spécialisé dans les études africaines, Moussaoui Ajlaoui, a mis l'ac-

cent sur l'importance stratégique du continent africain sur le plan international. La preuve en est que la plupart des puissances internationales telles que les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, la Chine, l'Union européenne, la Russie et même la Turquie tiennent à organiser des forums avec l'Union africaine, notant que cela est dû à l'importance des ressources naturelles dont regorge le continent africain.

L'intervenant a mis en valeur l'importance de l'Institut d'études africaines au sein duquel il travaillait pendant longtemps, lequel institut a publié près de 200 livres en arabe, français et anglais malgré les faibles ressources qui lui étaient allouées.

Moussaoui Ajlaoui a exprimé son regret pour la décision du précédent gouvernement de supprimer cet institut, décision qui, selon lui, « constitue un message négatif adressé à l'Afrique », d'autant plus que cet institut a été créé par Feu S.M le Roi Hassan II, immédiatement après le retrait du Maroc de l'Organisation de l'unité africaine au début des années quatre-vingt du siècle dernier, afin d'envoyer un message à l'Afrique selon lequel les liens du Maroc avec le continent africain sont pérennes malgré la décision de se retirer de l'OUA.

En ce sens, Moussaoui Ajlaoui a considéré que la création d'un institut national spécialisé dans les études africaines est devenue une nécessité urgente, surtout après le retour du Maroc à l'Union africaine, « un retour qui a bouleversé les rapports de forces dans le continent africain ».

« Le Maroc a besoin d'un grand institut national disposant de toutes les ressources humaines et matérielles pour qu'il puisse accomplir pleinement sa mission, où seuls des chercheurs sérieux de diverses disciplines peuvent y accéder », a insisté Moussaoui Ajlaoui lors de cette conférence organisée en partenariat avec l'Association des régions du Maroc (ARM), la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), et l'Observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF).

L'intervention de Rachid Benlabbah était sur la même longueur d'onde. Il a lui aussi plaidé pour la création d'un institut des études africaines, soulignant que « sans une vision cohérente de ce que nous, Etat et chercheurs, voulons faire » et sans des objectifs clairs, ce projet est voué à l'échec.

A ce propos, il a présenté des propositions concrètes. Il a suggéré que cette institution soit autonome ne relevant d'aucune université et qu'elle soit dédiée à la recherche à plein temps. Selon lui, cet institut devrait enseigner des langues africaines comme le Swahili.

Par ailleurs, Rachid El Abdi, président de la région Rabat-Salé-Kénitra, a insisté sur le fait que le sujet de cette conférence intéresse les 12 régions du Royaume, considérant que celles-ci sont des institutions territoriales concernées par la diplomatie parallèle.

D'après lui, les régions du Royaume adhèrent pleinement aux grandes orientations de la politique marocaine envers l'Afrique. Par exemple, la région de Rabat établit des accords de partenariat avec des pays africains dans divers domaines. Elle finance un projet avec la Mauritanie dans le domaine de la formation continue et va conclure un accord de partenariat avec la capitale kényane.

Il y a lieu de signaler qu'au terme de cette conférence, la Fondation Fikr a rendu hommage au chercheur marocain Moussaoui Ajlaoui.

Mourad Tabet

La justice espagnole désavoue l'Intérieur pour ses excès

Réexamen du dossier de 57 mineurs marocains arbitrairement refoulés d'Espagne

Le rapatriement forcé des mineurs marocains de l'Espagne vers le Maroc continue de susciter des remous. Ainsi après la décision d'un juge d'instruction de Sebta ordonnant le retour en Espagne d'un groupe de 14 mineurs marocains, qui avaient été expulsés de la ville en août dernier, le médiateur, Ángel Gabilondo, a annoncé mardi dernier son intention de s'intéresser à la situation des 57 mineurs renvoyés également en août dernier contre leur gré et sans respect des procédures en cours.

Selon le site *ceutaactualidad*, le médiateur espagnol compte recueillir des informations auprès du ministère de l'Intérieur sur ces enfants qui se sont plaints auprès du médiateur à l'époque des faits. L'objectif est d'étudier leur situation et de demander le rétablissement de leurs droits, au cas où ils auraient été violés.

A ce propos, il a rappelé que la semaine dernière, le premier tribunal administratif contentieux de Sebta a ordonné le retour en Espagne de 14 mineurs marocains. Selon la sentence, leur expulsion s'est produite sans respect des procédures en vigueur en matière de rapatriement.

Comment peut-on expliquer ce revirement du juge d'instruction de Sebta et celui du médiateur ? « Les mesures d'expulsion des mineurs non accompagnés sont d'abord des procédés administratifs pris d'une manière urgente et dans l'immédiat. Et c'est aux juges de décider après si ses mesures ont été prises en conformité avec les lois en vigueur en examinant chaque cas et en prenant en compte le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant », nous a indiqué Said Mchak, professeur de droit international de migration à l'Université Moulay Abdellah de Fès. Et de préciser que « le respect de ce dernier principe est primordial puisqu'il constitue l'épine dorsale de la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention européenne des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ». En effet, la loi stipule la prise en compte de plusieurs principes et le respect de certaines formalités. Ainsi, le principe qui prime dans le cas des mineurs non accompagnés est celui du retour volontaire conditionné par plusieurs garanties juridiques dont l'intérêt supérieur de l'enfant. En fait, l'article 3.1 de la Convention internationale des droits de l'enfant est clair à ce propos. Il stipule que toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institu-



tions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, doivent prendre en considération l'intérêt supérieur de l'enfant.

Concernant le contexte juridique régissant les mineurs étrangers non accompagnés en Espagne, il s'agit d'un cadre complexe qui comprend à la fois des dispositions relatives à la politique migratoire et au droit des étrangers et à la protection de l'enfance (loi organique du 15 janvier 1996 de protection juridique du mineur, telle que modifiée à deux reprises en 2015), dont la mise en œuvre relève des communautés autonomes qui, sans préjudice du cadre national, peuvent adopter leur propre politique en la matière. A noter que des disparités de traitement des mineurs étrangers isolés peuvent exister entre communautés autonomes, voire entre provinces d'une même communauté.

Ledit cadre juridique prend en compte également les dispositions du protocole cadre de 2014 sur les mineurs étrangers non accompagnés (dénommé « protocole cadre MENA ») qui coordonne

les interventions des différentes institutions et administrations compétentes, de la localisation du mineur à son identification, en passant par la détermination de son âge et sa mise à disposition auprès des services de protection des mineurs. Bien qu'il soit juridiquement non contraignant, ce protocole constitue un élément essentiel du cadre normatif en vigueur en Espagne.

Toutefois, la réalité de la protection des enfants mineurs est toute autre. En effet, l'utilisation de la notion d'intérêt supérieur de l'enfant fait appel essentiellement à la subjectivité du preneur de décision. Dans la pratique, l'intervenant prend une mesure en fonction de ce qu'il a évalué comme étant dans l'intérêt de l'enfant, au moment présent et dans une perspective future. L'absence de définition ou de critère précis pour juger de "l'intérêt supérieur de l'enfant" permet son utilisation au cas par cas. En effet, l'utilisation de cette notion est basée sur l'interprétation du preneur de décision, ce qui permet de l'adapter aux différentes situations. Au-delà de ce caractère positif, cette notion peut laisser une telle marge

de manœuvre aux preneurs de décision, qu'ils peuvent imposer leur propre conception de ce principe au détriment de l'enfant. « L'Espagne est un mauvais exemple en matière de respect et de protection des droits des enfants. Notamment en ce qui concerne les refoulements à chaud et la détention administrative à laquelle on recourt d'une manière spontanée alors qu'il s'agit d'une mesure qui doit être prise une fois que toutes les issues ont été épuisées. A rappeler que l'Espagne a été déjà condamnée par le Comité des droits de l'enfant pour le renvoi "à chaud" vers le Maroc d'un mineur non accompagné qui a tenté de franchir les barrières séparant le Royaume de Melilla », nous a affirmé Said Mchak. Et de conclure : « La dernière décision du juge d'instruction et celle du médiateur vont constituer des jurisprudences pour le cas d'autres mineurs non accompagnés qui se sentent lésés à condition qu'ils disposent de recours en bonne et due forme. Et c'est aux juges d'en décider en se basant sur le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant ».

Hassan Bentaleb

Les principaux points de l'accord entre le ministère de la Santé et de la Protection sociale et les partenaires sociaux

Voici les principaux points de l'accord signé jeudi entre le ministère de la Santé et de la protection sociale et l'ensemble des syndicats représentant le secteur:

- Améliorer la situation des médecins à travers le changement de la grille indiciaire des médecins, pharmaciens et dentistes pour qu'elle débute avec l'indice 509 avec la totalité de ses indemnités
- Permettre aux infirmiers de bénéficier de l'avancement dans le cadre et le grade

- Revoir à la hausse l'indemnité pour risques professionnels au profit des cadres administratifs et des techniciens de santé
- Subventionner la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales du personnel de la santé pour qu'elle renforce ses prestations au profit des professionnels du secteur

- Programmer la présentation, dans un bref délai, en Conseil de gouvernement d'un projet de décret relatif aux attachés scientifiques
- Poursuivre le dialogue concernant les autres problématiques qui se posent, en vue de garantir une totale adhésion de l'ensemble des professionnels du secteur de la santé au grand chantier Royal relatif à la couverture médicale.

Le président du Parlement de la CEDEAO salue le niveau de vie élevé des habitants des provinces du Sud

Le président du Parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Sidie Mohamed Tunis, a salué, jeudi à Dakhla, les efforts consentis par le Royaume, sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI, visant à améliorer "le niveau de vie déjà élevé" des habitants des provinces du Sud et à assurer la stabilité dans la région.

"Le niveau de vie de la population des provinces du Sud est en nette progression", a déclaré à la MAP M. Tunis, qui conduit une importante délégation du Parlement de la CEDEAO en visite au Maroc, à l'invitation de la Chambre des conseillers. Le président du Parlement de ce regroupement économique régional s'est aussi félicité de l'élan de développement socioéconomique à Dakhla et Laâyoune, en se disant impressionné par les projets réalisés dans ces deux villes du Sahara marocain. "Dans les cinq prochaines années, Dakhla va devenir une très grande ville, grâce à la mise en œuvre de tous ces projets de développement en cours", a-t-il fait observer, ajoutant que cette visite a permis à la délégation parlementaire de la CEDEAO de s'informer de près de la situation dans les provinces du Sud.

Lors de ses entretiens avec le président du Conseil régional de Dakhla-Oued Eddahab, El Khattat Yanja, M. Tunis a également mis en avant l'essor de développement économique et social que connaît le Maroc, tout en louant la stratégie du Royaume menée notamment dans ses régions du Sud. De son côté, le premier vice-président de la Chambre des conseillers, Mohamed Hanine, a souligné que cette visite s'inscrit dans le sillage de l'ouverture de la Chambre des conseillers sur les regroupements économiques régionaux et internationaux, notant que la délégation du Parlement de la CEDEAO a constaté de visu la situation socio-économique au Sahara marocain.

Cette visite a permis aux membres de la délégation de s'informer de près de la réalité dans les provinces du Sud du Royaume, qui contredit les mensonges véhiculés par les adversaires de l'intégrité territoriale, a insisté M. Hanine.



grité territoriale, a insisté M. Hanine.

Pour sa part, M. Yanja a souligné qu'au cours de cette rencontre, l'accent a été mis sur le grand effort de développement entrepris par le Maroc, en vue d'une intégration économique gagnant-gagnant avec les pays de l'Afrique subsaharienne, ainsi que sur les réalisations consenties dans les régions du Sud et sur le rôle des élus dans le développement local.

"Notre ambition est d'être plus proche de l'Afrique subsaharienne et de devenir un partenaire fort de ce groupement économique", a noté M. Yanja, rappelant que la région de Dakhla-Oued Eddahab à fort potentiel économique constitue un exportateur important pour cette organisation régionale, notamment dans le secteur de la pêche maritime.

Lors de cette visite, la délégation du Parlement de la CEDEAO s'est arrêtée sur les réalisations phares dans les provinces du Sud, ce qui témoigne que le Royaume est sur la bonne voie du développement durable et en quête de partenariats solides avec les pays africains frères, a-t-il fait remarquer, ajoutant que ce choix stratégique aura un

impact positif sur la population de ces régions.

Les membres de la délégation ont aussi suivi un exposé présenté par le directeur du CRI de Dakhla-Oued Eddahab, Mounir Houari, dans lequel il a mis l'accent sur les différents méga-projets réalisés et ceux en cours de réalisation, qui vont faire de Dakhla est une plaque tournante régionale entre l'Europe et l'Afrique. Il a cité le port Dakhla Atlantique, les zones de distribution et de commerce à Bir Gandouz et El Guer-guarat et la zone franche West Africa adossée au port, ainsi que le projet de dessalement de l'eau de mer pour irriguer 5.000 hectares de terres agricoles.

La délégation du Parlement de la CEDEAO et les membres du bureau de la Chambre des conseillers, Jawad El Hilali et Moustapha Moucharik, ont également tenu des entretiens avec le wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, en présence du gouverneur de la province d'Aousserd, Abderrahman El Jaouhari, ainsi que des élus locaux et présidents des collectivités territoriales.

A cette occasion, ils ont aussi visité une unité de fabrication et de valorisation des petits pélagiques.

Mercredi, le président de la Chambre des conseillers, Naama Mayara, et le président du Parlement de la CEDEAO avaient signé la "Déclaration de Laâyoune", qui salue le rôle clé joué par le Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, dans les grandes questions régionales, notamment le rôle crucial du Royaume "dans la gestion des défis liés à la migration, au renforcement de la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique, ainsi qu'à la réalisation du développement durable".

Le document met également l'accent sur le rôle important joué par la CEDEAO dans la promotion de l'intégration régionale et continentale et la réalisation du développement, relevant l'importance de la coopération Sud-Sud comme facteur clé pour faire face aux défis et enjeux régionaux et internationaux, et comme mécanisme favorisant une transformation structurelle des économies des pays de la région et permettant de jeter les bases d'une croissance forte et durable.

Mise en échec d'une tentative de trafic de 12.000 comprimés psychotropes



Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca ont réussi, aux premières heures de vendredi, en étroite collaboration avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), à mettre en échec une opération de trafic de 12.000 comprimés psychotropes.

Cette opération sécuritaire a permis d'intercepter un camion utilitaire de transport de marchandises juste après son arrivée à la rocade de Casablanca en provenance d'une ville du nord du Royaume, indique un

communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les opérations de fouilles à l'intérieur du camion ont permis la saisie de 12.000 comprimés de type "Rivotril" et 10 unités d'"Ecstasy", outre une dose de cocaïne, ajoute la même source.

L'opération s'est soldée par l'interpellation du conducteur du camion et de deux individus qui l'accompagnaient dont l'un, faisant l'objet d'un avis de recherche au niveau national pour trafic de psychotropes, est soupçonné d'être le principal suspect de la possession et

du trafic de cette quantité de psychotropes.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, en vue de déterminer les ramifications et d'interpeller les autres complices dans cette activité criminelle, poursuit la même source. Cette opération qualitative s'inscrit dans le cadre des efforts intenses et continus menés par les services de sécurité pour lutter contre les opérations de trafic de drogue et de psychotropes aux niveaux national et international.

Divers

Contrebande

Les éléments de la douane opérant au port Tanger Med ont procédé, jeudi, à la saisie de 4.690.000 cigarettes de contrebande.

Les éléments relevant de l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII), dans le cadre d'une opération de contrôle routinière, ont soumis la cargaison chargée à l'intérieur d'un conteneur à une inspection minutieuse ayant permis de découvrir cette quantité de cigarettes, réparties sur 469 cartons de 50 cartouches chacun, a indiqué une source douanière.

La même source a précisé que les premiers éléments de l'enquête révèlent que ces cigarettes de contrebande sont en provenance de la Bosnie-Herzégovine, et étaient destinées à pénétrer le marché national sans disposer de l'autorisation nécessaire auprès de l'ADII.

Interpellation

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Tétouan, en étroite collaboration avec les services de la Direction générale de surveillance du territoire national, ont interpellé jeudi matin l'auteur principal présumé d'une tentative de trafic de 27.975 comprimés psychotropes à bord d'une embarcation de pêche artisanale. Les services de la police de Fnideq avaient saisi, mardi dernier, cette quantité de psychotropes à bord d'une embarcation de pêche artisanale à son accostage au port de pêche de la ville en provenance de Sebta, rappelle un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les recherches et investigations menées ont permis d'identifier et d'interpeller jeudi matin le mis en cause principal dans cette affaire, indique la même source, précisant que les perquisitions effectuées au domicile du prévenu ont conduit à la saisie d'une quantité supplémentaire de drogue, composée de 3,3 kg de cocaïne, 600 grammes de chira et d'une somme de 150.000 DH, soupçonnée de provenir du trafic de drogue et de psychotropes.

Les investigations en cours dans cette affaire ont permis d'identifier "le marin" qui, soupçonné d'avoir transporté les psychotropes à bord de l'embarcation de pêche, a été interpellé à Tanger et remis à la police judiciaire de Tétouan, la partie chargée de l'enquête.

Signature de six conventions de partenariat portant sur l'éducation inclusive

Six conventions de partenariat visant à promouvoir l'éducation inclusive pour les élèves en situation de handicap ont été signées, jeudi à Rabat, entre l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Rabat-Salé-Kénitra et des institutions et associations œuvrant dans ce domaine.

Ces conventions, qui tendent à créer un cadre général de coopération pour l'implémentation du projet de l'éducation inclusive au profit des enfants en situation de handicap dans la région Rabat-Salé-Kénitra, ont été conclues avec la Faculté des sciences de l'éducation (FSE) de Rabat, la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap (FRMSPH) et l'Institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé de Rabat (ISPITS).

Il s'agit également de l'École des sciences paramédicales appliquées de Rabat (ESPA), de Special Olympics Morocco et de l'Association

marocaine de soutien et d'aide aux personnes trisomiques (ASMAT).

Les institutions et établissements signataires s'engagent, en vertu de ce partenariat, à développer leur coopération et à mobiliser les ressources et les moyens nécessaires pour permettre aux élèves en situation de handicap de pratiquer toutes les activités pédagogiques et sportives qui contribuent à leur formation.

S'exprimant lors de la cérémonie de signature de ces conventions, le directeur de l'AREF de Rabat-Salé-Kénitra, Mohamed Aderdour, a indiqué que la mise en œuvre du projet d'éducation inclusive pour les enfants en situation de handicap exige l'implication de tous les acteurs, dont les départements ministériels concernés, les collectivités territoriales et la société civile, mettant l'accent sur l'importance de renforcer l'offre en matière d'éducation inclusive.

L'objectif de ces conventions est d'inciter tous les intervenants concernés à contribuer à la

réussite du programme national d'éducation inclusive au profit des enfants en situation de handicap, lancé le 26 juin 2019, a-t-il dit, rappelant que ce programme s'assigne pour objectif de permettre à cette catégorie d'apprenants de bénéficier de plusieurs activités en matière d'apprentissage et d'accompagnement psychologique, outre des activités culturelles et sportives.

Dans une déclaration à la presse, M. Aderdour a, en outre, relevé que les conventions signées sont une concrétisation de cette convergence et de cette approche participative impliquant les acteurs concernés afin de garantir une éducation de qualité aux élèves en situation de handicap.

De son côté, le Doyen de la FSE de Rabat, Abdellatif Kidai a souligné l'importance capitale que revêt la question de l'éducation inclusive, notant que l'université marocaine cherche aujourd'hui à former des cadres hautement

qualifiés pour répondre aux besoins de cette catégorie et permettre à l'école d'assurer une scolarisation de qualité aux élèves en situation de handicap.

Il a fait savoir, dans ce sens, que la FSE accorde une grande importance à l'éducation inclusive dans l'élaboration de ses programmes, précisant que cet établissement universitaire dispose, actuellement, d'une formation master en matière d'éducation inclusive qui vise à renforcer les capacités des enseignants dans le domaine de l'éducation des enfants en situation de handicap.

Pour sa part, le président de la FRMSPH, Hamid El Aouni, a indiqué que les conventions signées ont pour but d'offrir aux élèves en situation de handicap la possibilité de pratiquer du sport dans les établissements scolaires, ainsi que d'organiser des journées de sensibilisation et des stages au profit des professeurs d'éducation physique afin de cerner les besoins des personnes en situation de handicap.



L'offensive russe contre l'Ukraine se poursuit avec son lot de victimes et de dégâts

Vague d'indignations et de condamnations

La crainte plane quant à la perdurance de la situation chaotique dans la région

L'opinion publique mondiale, avec toute sorte de support médiatique et journalistique et un intérêt particulier généralisé, est depuis la nuit du mercredi au jeudi intensément focalisée par l'accélération des développements de la crise russo-ukrainienne. L'événement le plus éclatant fut l'invasion armée effective par les Russes de l'Ukraine. Pourtant, cela était quasiment attendu, notamment après la reconnaissance solennelle par le maître du Kremlin de la souveraineté des Républiques séparatistes autoproclamées du Donbass et des ordres qu'il a intimés dans la foulée, aux forces armées russes de prendre en charge le maintien de la paix de l'Ukraine.

L'entrée en territoire de ce pays de troupes, de véhicules militaires lourdement chargés et d'armements d'assaut n'a pas tardé et a sonné le glas d'une période de tergiversations et de doutes quant aux véritables desseins de Moscou. Matérialisée par des bombardements bien soutenus sur presque toutes les régions de l'Ukraine « ciblant les constructions, camps et casernes militaires » mais touchant tout de même certains bâtiments résidentiels civils, l'invasion ne semble pas viser –seulement– le maintien de la paix, qui, par ailleurs, n'était menacée que par les Russes et les séparatistes du Donbass ...

Pour étayer sa détermination et sa puissante force de frappe, le maître du Kremlin, dans une allocution annonçant le début des opérations d'invasion, a souligné que son pays restait une des « plus grandes puissances nucléaires du monde ». « Personne ne doit avoir de doute sur le fait qu'une attaque directe contre notre pays mènera à la destruction et à d'épouvantables conséquences pour tout agresseur potentiel », a-t-il menacé.

Répliquant directement à ces propos, le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian a aussitôt déclaré que le président russe « Vladimir Poutine doit aussi comprendre que l'Alliance atlantique est une alliance nucléaire », tout en menaçant de sanctions européennes « spectaculaires » qui vont « taper au cœur » de la Russie.

L'ouverture des hostilités opérationnelles par une invasion structurée, optimalement préparée et organisée, tout en captant l'attention de l'ensemble des médias, toutes catégories confondues, à travers les quatre coins du globe dont l'intérêt est rivé sans cesse sur les détails des événements, a suscité une vague de condamnations, particulièrement de la part des Occidentaux qui ont « annoncé » une série de nouvelles sanctions, mais aussi de la Turquie, de l'Iran et de la



Chine, cette dernière affichant encore une position mitigée.

Ainsi, le président américain, Joe Biden, pour lequel son homologue russe va devenir « un pari sur la scène internationale », a commencé par annoncer des restrictions dans les exportations des produits technologiques vers la Russie. Il a assuré, en outre, que les Etats-Unis défendront « le moindre pouce de territoire de l'Otan » mais qu'ils n'envoieront pas de troupes en Ukraine. Toutefois, le Pentagone dépêchera quelque 7000 soldats de plus en Allemagne, a-t-il précisé.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a lancé un appel de détresse à l'envers du maître du Kremlin en demandant « Au nom de l'humanité, ramenez vos troupes en Russie ».

Là-dessus, les 27 Etats membres de l'Union européenne (UE), réunis dans la soirée du jeudi à Bruxelles dans un sommet européen extraordinaire ont opté pour des sanctions « massives » contre la Russie dans les secteurs de l'énergie, de la finance et des transports.

« Vladimir Poutine » a décidé de porter l'atteinte la plus grave à la paix, à la stabilité dans notre Europe depuis des décennies », a déclaré en substance le président français Emmanuel Macron, martelant que la France et ses alliés seraient « sans faiblesse » en décidant de sanctions contre la Russie « à la hauteur de l'agression dont elle se rend coupable ».

Par ailleurs, l'invasion russe est une « violation éclatante » du droit international qui « remet en cause la paix » en Europe, a déclaré le chancelier allemand Olaf Scholz, dont le pays dit être prêt à « aider

massivement » ses voisins, en particulier la Pologne, en cas d'afflux de réfugiés ukrainiens.

Pour sa part, le premier ministre britannique, Boris Johnson a condamné les « événements horribles en Ukraine », qualifiant l'invasion russe de « catastrophe pour le continent » et le président russe de « dictateur » et promettant des sanctions occidentales « massives » pour faire échouer « l'entreprise atroce et barbare de Vladimir Poutine ».

D'autre part, le premier ministre canadien, Justin Trudeau, a annoncé que son pays allait sanctionner « 58 personnes et entités russes » (oligarques et entreprises).

De même, la Pologne, qui assure la présidence tournante de l'OSCE, a qualifié l'invasion russe de « crime contre l'humanité ».

Se démarquant de cette « unanimité » internationale quant à la condamnation de l'intervention militaire russe dans un « Etat souverain et démocratique » (propos qui reviennent souvent dans les déclarations des responsables politiques de l'Occident), la Chine « comprend les préoccupations raisonnables de la Russie en matière de sécurité » avant le déclenchement des hostilités armées et laisse, par la suite, entendre que la responsabilité de ce « cahos » est partagée par les différents protagonistes.

Quant à l'Union africaine (UA), elle n'est pas demeurée en reste vis-à-vis de ses partenaires européens et a appelé à un « cessez-le-feu immédiat », estimant que la situation risquait de dégénérer en « un conflit planétaire ».

(...)

Rachid Meftah

L'Internationale Socialiste condamne l'invasion russe de l'Ukraine

L'Internationale Socialiste condamne fermement l'invasion russe de l'Ukraine lancée ce 24 février à l'aube par le bombardement aérien de cibles à travers le territoire ukrainien. Il est tragique de constater que les efforts diplomatiques ont échoué à prévenir cette guerre et le coût humanitaire catastrophique qu'elle entraînera en termes de pertes en vies humaines et de souffrance. Nous reprenons à notre compte l'appel du Secrétaire général des Nations unies au président Poutine à cesser cette offensive et à renvoyer ses troupes en Russie, afin qu'une guerre sur le terrain des plus dévastatrices puisse être évitée.

Cette guerre préméditée, décrite par la Russie d'« opération militaire spéciale », fait suite à des mois de provocation et d'actes belligérants. Elle a été précédée de la reconnaissance unilatérale de Donetsk et de Luhansk comme républiques indépendantes et de l'envoi de chars et de troupes russes dans ces régions ukrainiennes le 22 février dernier, un acte que notre Internationale et la communauté internationale ont condamné et qualifié de violation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Ukraine qui contrevient en tous points à la Charte des Nations unies.

L'Internationale Socialiste rejette en outre les revendications du président russe sur le territoire souverain de l'Ukraine ainsi que ses allégations d'oppression et de génocide, brandies à de nombreuses reprises comme prétexte à l'invasion lancée jeudi. La responsabilité de cette guerre, mais aussi des morts, de la souffrance et des destructions dans son sillage, revient à la Russie qui doit répondre de ses actes.

L'Ukraine et son peuple sont aujourd'hui en guerre, à la suite d'une attaque à laquelle quiconque défend la paix dans le monde doit s'opposer. Nous offrons notre pleine solidarité au peuple et au gouvernement ukrainiens face à la menace existentielle posée par cette invasion hostile et nous exhortons les Nations unies et la communauté internationale à défendre la Charte des Nations unies, les normes internationales, l'ordre fondé sur des règles et la souveraineté de l'Ukraine en s'élevant fermement contre cet acte d'agression injustifié.

Le vaccin Sanofi contre le Covid est enfin prêt

C'est, Sanofi tient son vaccin anti-Covid: avec près d'un an de retard, le laboratoire français enregistre des résultats positifs. Il doit désormais trouver sa place face à des concurrents bien installés et au variant Omicron, en partie rétif aux vaccins.

Ce nouveau vaccin, développé par Sanofi avec le britannique GSK, fait preuve de "données d'efficacité (qui) sont comparables aux données cliniques récentes obtenues avec des vaccins autorisés", a affirmé mercredi dans un communiqué Thomas Triomphe, chef des vaccins au sein du géant français.

Sanofi a enfin annoncé les résultats d'essais à grande échelle pour son projet de vaccin anti-Covid, soit la dernière étape avant une éventuelle mise sur le marché.

Ils sont plutôt positifs selon Sanofi et GSK qui, comme c'est la règle, communiquent dans l'immédiat sans rendre publiques les études sur lesquelles sont basés ces résultats.

Ces essais, réalisés sur des milliers de personnes, indiqueraient que le vaccin permet d'éviter systématiquement les hospitalisations liées au Covid. Il serait, par ailleurs, efficace à un peu plus de 50% pour empêcher toute contamination avec des symptômes.

Les deux groupes comptent donc demander prochainement l'approbation du vaccin aux autorités sanitaires des Etats-Unis et de l'Union européenne (UE). Faite sans triomphalisme, cette annonce a lieu près d'un an après la date initialement espérée par Sanofi. Le français tablait à l'origine sur des résultats avant la mi-2021 mais a subi six mois de retard à cause d'un problème de dosage.

En fin d'année, il a encore dû repousser son calendrier, car il rencontrait des difficultés à trouver des personnes jamais contaminées au Covid, une nécessité pour mener des essais fiables.

Ces retards ont laissé le champ libre aux concurrents de Sanofi, désormais au coeur de multiples campagnes de vaccination, à commencer par le pionnier développé par l'américain Pfizer et l'allemand BioNTech sur la base de la technologie de l'ARN messager.



Ce contraste a alimenté de vives polémiques en France sur l'incapacité de la recherche nationale à développer un vaccin anti-Covid, également mise en avant par l'annonce d'un échec de l'institut Pasteur début 2021. Des spécialistes du secteur pharmaceutique sont, eux, plus cléments envers Sanofi, dont le titre n'a guère pâti en Bourse de ces controverses et prenait encore près de 1,5% mercredi à la mi-journée.

Certes, le vaccin de Sanofi, à supposer qu'il soit approuvé par les autorités, va arriver sur le marché bien plus tard que ses concurrents et dans un contexte déjà perturbé par le variant Omicron.

Ce variant résiste en partie à l'ensemble des vaccins, y compris celui de Sanofi qui, comme en témoignent les chiffres publiés par le groupe, ne limite que partiellement les risques d'infection.

Mais si le vaccin perd ainsi de l'intérêt sur le plan collectif, pour éviter la transmission du virus, il apparaît très efficace contre les formes graves et peut donc trouver sa place dans les campagnes de vaccination.

A ce titre, certaines autorités sanitaires, notamment françaises, tout comme Sanofi et GSK eux-mêmes, font un pari plus ou moins avoué: que ce nouvel arrivant séduise les personnes qui n'ont pas voulu recevoir un vaccin à base d'ARN messager par méfiance envers cette technologie très novatrice.

Le vaccin de Sanofi et GSK se base sur une technologie plus classique, celle de la protéine recombinante, de même que celui de l'américain Novavax, en passe d'être introduit en France.

C'est "une technologie bien établie qui a été utilisée largement dans des vac-

cins précédents contre d'autres infections virales" dont notamment la grippe saisonnière, a souligné dans le communiqué Roger Connor, responsable des vaccins chez GSK.

Les vaccins à ARN messager, piste que Sanofi avait également explorée avant d'y renoncer, apparaissent toutefois très sûrs, plus d'un an après le début des campagnes de vaccination.

Hors du créneau des sceptiques jamais vaccinés, Sanofi, à qui l'Union européenne avait déjà précommandé de nombreuses doses de vaccins, compte aussi trouver sa place dans les campagnes de rappels. Enfin, certains analystes soulignent que de nombreux pays, surtout en voie de développement, n'ont pas encore de fort taux de vaccination, laissant potentiellement des marchés à Sanofi et GSK.

OMS : Omicron BA.2 ne provoque pas de forme plus grave du Covid que BA.1

Le sous-variant BA.2 d'Omicron -qui se répand rapidement au Danemark notamment- ne "provoque pas de forme plus grave" du Covid que le variant BA.1 qui circule largement dans le monde, a affirmé mardi une responsable de l'OMS. "Nous ne voyons pas de différence en termes de gravité entre BA.1 comparé à BA.2 et donc c'est un niveau de gravité similaire en termes de risques d'hospitalisation", a déclaré Maria Van

Kerkhove, qui chapeaute la lutte contre le Covid-19 à l'OMS, lors d'un questionnaire sur les réseaux sociaux.

Cette conclusion "est vraiment importante, parce que dans de nombreux pays, il y avait une quantité substantielle de circulation aussi bien de BA.1 que de BA.2". Elle rapportait ainsi les conclusions tirées lundi par un Comité consultatif d'experts sur l'évolution du virus qui donne le Covid.

Des conclusions rassurantes et très attendues après les inquiétudes provoquées par la pré-publication -donc non contrôlé par des pairs- d'une étude sur des hamsters qui semblait montrer qu'au contraire BA.2 infligeait des formes plus graves.

Les chercheurs à l'origine de cette étude ont présenté leurs résultats au comité, a souligné Mme Van Kerkhove. Elle en a profité pour appeler les pays du monde entier à ne pas

démanteler leurs dispositifs de séquençage parallèlement à la levée des restrictions sanitaires dans de nombreux pays.

Une autre bonne nouvelle -même si la docteure van Kerkhove insiste qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives- concerne les réinfections. "Alors que nous voyons une baisse des cas (des infections) dans des pays nous ne constatons pas une reprise avec BA.2", note-t-elle. "C'est important et c'est quelque

chose que nous surveillons de très près", souligne-t-elle. "Pour l'heure il semble y avoir une protection significative entre BA.1 et BA.2 et vice-versa", souligne le docteur Anurag Agrawal, membre du Comité consultatif. Ce qui signifie que si on a été infecté par Omicron BA.1 ou BA.2, on est protégé au moins pour une période de 6 à 8 semaines. On ne dispose pas de données plus anciennes, le sous-variant BA.2 n'étant apparu que récemment.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

TOUPET	RATIFIC- ATION	INDIQUE UN MANQUE	FIN DE VERBE	SÉRIE ARRIVÁ- MES	HIC	LETTRES DE NELSON	MATIERE PLASTIQUE	CONNU SEIN	BREVE RENCON- TRE
COUCOU								AUTEUR DE CANCANS	
QUARTIER DE PATNA			LETTRES DE JOHN EN ATTENTE		EN APNEE	RÉPÉTÍ- TION		LETTRES DE RABAT	
POINÇON- NER									
		MUSIQUE ESPAGNOLE SODIUM						NOTE	
MÉTAL À LA MODE			EN TRANSE LIVING			PRÉPOSI- TION		TELÉ LITHIUM	
BLAIR					VIELLE CITÉ		DÉCOLLÉ- ÉTÉ	REFLET	
		ALL BORD DES LARMES				PRÉCÍPÍ- ICE			
SYMBOLE DU NÉON		PRONOM PERSONN- EL			IMPAYÉE	CACHÉ		QUARTIER DE CAEN	PILE
ENVOYAIT AUX PELOTES									
		LETTRES DE BRUTUS				ENLÈVERA			
BERGE				COULE EN IRLANDE				FORME D'ÊTRE	
SHOOT									

Solution mots flechés d'hier

M	A	C	C	U	S	A	T	R	I	C	E
Q	U	A	N	D	A	A	A	L			
N	U	L	F	A	R	F	E	L	U		
I	O	T	A	P	A	F	I	E			
A	L	T	E	R	C	A	T	I	O	N	
A	L	I	N	C	N	A	N	T	E	S	
A	I	T	R	A	T	E	E	O			
A	G	R	A	E	G	A	R	A	S		
E	T	I	G	E	F	V					
P	I	I	P	L	I	N					
T	I	R	O	I	R	C	A	I	S	S	E
D	O	N	S	A	N	C	R	E	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouthib
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouta
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3			■			■				
4					■					
5							■			■
6			■							
7				■						
8		■				■		■		
9			■							
10						■				

HORizontalement

- 1- Maison de senteurs
- 2- Signature
- 3- Calcium – Interjection – Traverse
- 4- Indiens – Halte
- 5- Vieux chant funebre – Fin de forme
- 6- Voyelles – Jeu de chance
- 7- Parcelle – Zigzag
- 8- Singe – Coutumes
- 9- Dieu d’Egypte – Réagisse
- 10- Bouquier – Plus neufs

VERTICALEMENT

- 1- Relatif à l’argent
- 2- Il n’est pas du métier – Actinium
- 3- Amon – Préposition – Suit le titre
- 4- Glace flottante au Canada – Beau parleur
- 5- Mot d’Indien – Il tourne au vent
- 6- Te le suit – Intenta
- 7- Envoie – Trou de vis
- 8- Antre – Abréviation chrétienne
- 9- Incapacité
- 10- Exister – Suspensoirs

Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	R	A	C	O	N	N	I	E	R
2	A	U	R	A	■	O	E	■	S	E
3	L	E	S	T	E	M	E	N	T	■
4	I	L	■	A	N	■	S	A	■	E
5	S	L	I	P	■	V	■	B	R	U
6	T	E	C	H	N	I	C	I	E	N
7	I	■	T	O	U	T	E	■	G	E
8	Q	U	E	T	E	R	■	S	A	C
9	U	■	R	E	■	E	T	A	I	T
10	E	R	E	■	R	E	T	I	N	E

Grilles de sudoku

Facile

		4		6	8			1
3		5		4				9
9	1							7
8	9		5	3				
	5	1		8		9	4	
				9	7		6	5
	8						2	9
	4			2		5		7
5			3	1		4		

Moyen

	2		3		6	8		
			2	6		9		
						1		
3			7					2
4	8	6		2		5	1	7
1				5				6
		7						
	3			1	5			
9	1			4				7

Difficile

		9						
	2				6	7	4	9
4	3				8			
		7		6	1			
	4			8			5	
			3	5		6		
			6				2	1
8	6	1	7				9	
						5		

Expert

2	8	5						
			1	9	8			4
7					5			
9			5		6			
		2				3		
		3		4				5
		7						1
6	9	4	2					
					3	9		8

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d’hier

Facile

7	6	5	8	1	3	2	4	9
3	8	2	9	6	4	1	7	5
4	9	1	7	2	5	3	8	6
8	1	4	6	3	9	5	2	7
9	5	7	1	8	2	4	6	3
6	2	3	5	4	7	9	1	8
5	7	8	4	9	1	6	3	2
2	4	9	3	7	6	8	5	1
1	3	6	2	5	8	7	9	4

Moyen

4	3	8	1	6	5	7	2	9
2	6	5	8	9	7	3	1	4
7	1	9	2	3	4	6	5	8
9	8	6	4	1	3	5	7	2
5	4	1	7	2	9	8	6	3
3	2	7	5	8	6	9	4	1
8	9	2	6	7	1	4	3	5
6	5	3	9	4	2	1	8	7
1	7	4	3	5	8	2	9	6

Difficile

8	5	1	7	2	3	4	6	9
6	9	3	4	8	1	2	7	5
4	7	2	6	9	5	1	3	8
9	4	5	3	1	7	6	8	2
2	3	6	8	5	9	7	1	4
1	8	7	2	6	4	5	9	3
5	6	9	1	4	8	3	2	7
7	1	8	5	3	2	9	4	6
3	2	4	9	7	6	8	5	1

Expert

6	9	2	1	4	3	8	7	5
7	1	4	6	5	8	2	9	3
8	3	5	7	9	2	1	6	4
3	6	9	2	8	4	7	5	1
5	8	7	9	6	1	4	3	2
2	4	1	5	3	7	6	8	9
9	5	8	4	1	6	3	2	7
4	7	6	3	2	5	9	1	8
1	2	3	8	7	9	5	4	6

Economie

La CCIS-TTA renforce son ouverture sur les marchés africains

La Chambre de commerce, d'industrie et de services de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CCIS-TTA) a organisé, mardi à Tanger, une rencontre internationale visant à renforcer l'ouverture des acteurs économiques de la région sur les marchés africains prometteurs.

Cet événement économique, organisé en partenariat avec l'Association méditerranéenne des leaders (AML) et la Fondation internationale africaine "Pedeserra", a été marqué par une conférence sur "Les opportunités d'investissement sur les marchés africains" et les possibilités du tissu économique de la région du Nord pour renforcer sa présence et son ouverture sur l'Afrique, ainsi que l'échange d'expériences en la matière et l'examen des moyens de promouvoir les investissements bilatéraux ou multipartites, fondés sur le principe gagnant-gagnant, indique un communiqué de la Chambre.

Il a été ponctué aussi par une réunion de travail entre la délégation africaine, conduite par Soukeyna Touré Dagnoko, et le président de la Chambre régionale, Abdellatif Afilal, consacrée à l'examen de la possibilité de renforcer les relations de coopération entre les entreprises marocaines opérant dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et leurs homologues africaines, de manière à parvenir à un développement global en Afrique.

Cette conférence, qui a connu la participation de nombreuses entreprises régionales désirant étendre leurs activités sur les marchés africains, a été l'occasion de s'informer sur les opportunités d'investissement en Afrique et les moyens d'accéder à ces marchés. Cette manifestation a également été une occasion pour présenter la fondation "Pedeserra International", basée dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, qui vise à jeter les ponts entre les pays africains et à renforcer leurs échanges commerciaux, pour atteindre le développement commun souhaité.

Une délégation marocaine s'entretient avec les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Fujairah



Une délégation marocaine composée de responsables des départements des mines et des hydrocarbures s'est entretenue, jeudi, avec le directeur et les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Fujairah, aux Emirats arabes unis.

Composée notamment du directeur des mines et des hydrocarbures au ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, Abdelali Lefdawi, et du chef de la Division méthodes et services à la direction des mines à l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), Abderrazak Hamzaoui, la délégation marocaine a donné un aperçu sur les progrès accomplis dans

le développement des secteurs des mines et de l'énergie au Maroc.

La délégation marocaine, qui a pris part aux travaux de la 16ème Conférence internationale arabe sur les ressources minérales à Fujairah, a passé en revue la stratégie ambitieuse du Royaume dans le secteur minier à l'horizon 2025, soulignant que cette stratégie vise à atteindre un développement durable en intensifiant les efforts dans le domaine de la recherche, de l'exploration et des services logistiques en vue d'attirer les investissements.

Pour sa part, le directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Fujairah, Sultan Al-Handasi, a présenté

devant la délégation marocaine les composantes économiques et l'environnement d'investissement dans l'émirat de Fujairah, notamment en ce qui concerne le stockage du pétrole, le raffinage et les services logistiques.

Il a expliqué, dans ce cadre, que l'émirat de Fujairah abrite plusieurs entreprises opérant dans les industries du ciment, des matériaux de construction et de la laine de roche, utilisée comme isolants thermiques et acoustiques. Une importante délégation marocaine a participé aux travaux de la 16ème Conférence internationale arabe sur les ressources minérales, organisée à Fujairah sous le thème "Les ressources minérales, pierre angulaire du déve-

loppement national".

Le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable a participé à cette rencontre, ainsi qu'à l'exposition l'accompagnant via un pavillon spécial qui met en exergue les réalisations du Royaume dans le secteur minier.

L'Organisation arabe pour le développement industriel, de normalisation et des mines (OADIM) avait abrité, les 26 et 27 octobre 2021 à son siège à Rabat, les travaux des réunions du Comité organisationnel et préparatoire de la 16ème Conférence internationale arabe sur les ressources minérales ainsi que l'exposition l'accompagnant.

Formation à Essaouira au profit des acteurs locaux sur le "coaching des dirigeants et l'intelligence collective"

Une session de formation axée sur le "coaching des dirigeants et l'intelligence collective" a été organisée, récemment à Essaouira, au profit des acteurs locaux au niveau de la province.

Initiée par le Centre international de recherches et de renforcement des capacités (CI2RC), relevant de l'Ecole supérieure de technologie à Essaouira, la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté et la direction provinciale de l'artisanat, cette formation de deux jours visait à doter les bénéficiaires, dont des membres de coopératives et des porteurs de projets, des outils nécessaires en termes de structuration de l'organisation commerciale de l'entreprise, de participation à son développement commercial, de réalisation du diagnostic commercial et de proposition d'une stratégie adaptée en la matière.

Les travaux de cette session ont porté sur deux principaux

axes se rapportant à "la stratégie et les techniques commerciales" ainsi qu'au "management et l'intelligence collective", soulignent les organisateurs.

Encadrée par Mme Dominique Acquaviva-Pancrazi, consultante française et docteur en sciences de gestion, cette session s'assignait aussi pour objectif pédagogique de développer les compétences des bénéficiaires en matière d'analyse d'une situation commerciale dans son ensemble, de participation à l'élaboration d'une stratégie plus appropriée par rapport à cette situation et à la mise en œuvre d'une politique commerciale au sein de l'entreprise.

Dans ce sillage, l'accent a été mis sur les outils du diagnostic, la stratégie commerciale, la démarche qualité, les droits du consommateur, la promotion de l'entreprise et l'image de marque, la prospection commerciale, la mise en valeur du



produit et du service dans l'espace de vente, les supports, la publicité, le suivi commercial de la clientèle, la commercialisation par des circuits de distribution, le plan de communication et les

relations avec fournisseurs ainsi que sur les nouvelles tendances de vente (dimension de communication, parole...).

Pour ce qui est de l'axe inhérent au management et à l'intel-

ligence collective, l'animatrice de la formation a abordé notamment les apports en tant qu'outil de performance pour la stratégie commerciale de l'entreprise et les leviers de succès.

La CCIS de Casablanca-Settat s'allie avec plusieurs organismes dans différents secteurs

Six conventions de partenariat ont été signées, jeudi, entre la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCISCS) et les représentants de six établissements de différents secteurs.

Concernant le secteur éducatif, une convention de partenariat a été signée entre la CCISCS et le lycée technique de Settat. Paraphée par le président de la CCISCS, Hassane Berkani et Rachid Zaim Zouanat, directeur du centre BTS "Brevet de technicien supérieur" du lycée Technique-Settat.

Cet accord vise à améliorer le volet formation pratique des étudiants de la 1ère et la 2ème année préparant le diplôme de technicien spécialisé en toutes les filières, et à mener des activités socio-culturelles communes liées à la gestion des entreprises. La 2ème convention a été signée avec l'Association professionnelle pour l'entrepreneuriat féminin-Maroc, représentée par sa présidente,

Rachida El Mernissi. Elle a pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, et encourager l'accès des femmes entrepreneurs au domaine de l'activité économique en les libérant et en appliquant le principe de l'équité.

Au niveau médical, un accord de coopération a été signé avec la clinique Avicenne des spécialités et paraphé par son directeur Abdelilah Mhadi. Il vise à faire bénéficier les membres, les adhérents et le personnel des tarifs préférentiels allant jusqu'à 20% de remise pour la radiologie. Dans le même contexte, une convention a été conclue avec l'Association Mazagan des loueurs de voitures à El Jadida. Cette dernière, représentée par son président El Arbi Asmal, s'engage à offrir aux bénéficiaires des services avec un taux de réduction de 15%.

Un accord a également été conclu avec Syndicat professionnel régional des opticiens d'El Jadida. En vertu de ce partenariat, 20 % du prix du tarif actuel sera



déduit pour tous les services que fournissent les opticiens soumis au syndicat.

Le Président de la Chambre a également paraphé une entente de partenariat avec le directeur commercial de l'hôtel Hospitality INN, Rachid Boudi, qui offre

des prestations préférentielles à tarif réduit en matière d'hébergement.

S'exprimant à cette occasion, M. Berkani a indiqué que ces partenariats visent à faire profiter les employés de la Chambre de services diversifiés à prix réduits.

Art & culture

Lancement d'"Aflamin" La plateforme du cinéma marocain



La nouvelle plateforme "Aflamin" de streaming du cinéma marocain a été lancée, jeudi à Casablanca, apportant une large offre de films indépendants du Maroc.

Créée par la start-up Good Fellows, à l'initiative du réalisateur Nabil Ayouch et d'Ali n' Productions, cette plateforme qui se veut un outil de découverte du 7ème art dans toute sa diversité, répond à un besoin culturel essentiel.

Ainsi, le public peut accéder aux films (en numérique HD) via le site web www.aflamin.com sur les applications Smartphone (Android et Apple) et sur Smart TV Android. A cette occasion, le réalisateur Nabil Ayouch a souligné que l'idée d'"Aflamin" émane de la double nécessité de donner au grand public un accès légal aux productions nationales et de contribuer à la dynamique de l'industrie cinématographique marocaine en redistribuant les recettes générées équitablement aux ayants droit.

Il a, en outre, relevé que cette plateforme vise à répondre à une série de besoins culturels de base exprimés, que

ce soit par des acteurs du secteur, ou par des cinéphiles marocains du Maroc et d'ailleurs. "Tous les contenus présentés sur +Aflamin+ ont été acquis auprès d'une quarantaine de producteurs et sont protégés par des systèmes anti-piratage aux normes internationales", a-t-il fait valoir, notant que la plupart des films ont été primés dans les plus grands festivals internationaux. La sélection proposée par la plateforme se base sur un seul credo qui est de mettre en avant des films qui ont un intérêt évident pour le public marocain, qu'il soit artistique, intellectuel, divertissant, culturel, sociologique ou historique, a ajouté M. Ayouch.

Le cinéaste a également indiqué que les Marocains et en particulier les jeunes aiment leur cinéma, et pourtant ils ont assez peu d'opportunité de voir ou de revoir les films récents ou du patrimoine, expliquant que "notre ambition est non seulement de reconnecter le public marocain à son cinéma mais aussi de valoriser le travail des cinéastes en proposant une nouvelle fenêtre de diffusion pour

nos œuvres". "Le cinéma national étant sa vocation première, +Aflamin+ se donne comme objectif de présenter la quasi-totalité du cinéma marocain d'ici deux ans", a-t-il précisé, relevant que les nouvelles acquisitions de films viendront ainsi incrémenter l'offre mois après mois et faire l'objet d'une éditorialisation dédiée, destinée à les mettre en avant.

A cet égard, "Aflamin" propose des fiches très complètes pour chaque film, une mise en avant tous les mois de 3 à 5 titres, essentiellement marocains, outre des cycles thématiques tout au long de l'année.

M. Ayouch a, par ailleurs, fait remarquer que la meilleure manière de présenter le cinéma marocain est de l'inscrire dans un cinéma international, pour montrer qu'il existe, qu'il a évolué, et évolue encore aujourd'hui en dialogue avec les autres cinémas du monde.

De son côté, Kenza Safouane, la directrice générale d'"Aflamin", a indiqué que le public, autant national qu'international, est avide de culture et de cinéma "à la demande", ajoutant que les plate-

formes VOD internationales déjà présentes offrent peu de films marocains.

Elle a, dans ce sens, expliqué qu'"Aflamin" se propose de creuser un nouveau canal autour de notre cinéma national mais aussi avec une offre de cinéma international indépendant. "Notre idée est de bâtir une nouvelle audience de cinéphiles, la plus large possible, parmi nos concitoyens", a souligné Mme Safouane.

A travers cet effort de programmation diversifiée, d'éditorialisation et de prescription, "Aflamin" se propose de contribuer à renforcer et à étendre la fibre cinéphile à travers le Royaume, et ce en participant à l'éducation à l'image. "Aflamin" se fixe également pour mission de développer la curiosité pour cet art majeur qu'est le cinéma, en aiguissant le regard du grand public sur les films, et plus généralement leur regard sur le monde. La plateforme propose 3 formules d'abonnement, sans engagement avec 5 jours gratuits (1 mois pour 45 Dhs, 3 mois pour 120 Dhs et 6 mois pour 230 Dhs).

Les bibliothèques, un refuge pour les Libanais face à la crise

Chaque vendredi, Mounira Khalifé emmène son fils dans une bibliothèque publique de Beyrouth pour assister à "l'heure du conte", les livres étant devenus un "luxe" que peu de Libanais peuvent se permettre, en pleine crise économique. Elia, 5 ans, déambule entre les étagères puis s'assied sur un canapé coloré en attendant l'arrivée de la conteuse. "Entre la crise économique et la pandémie, on a fini par ne plus pouvoir l'emmener nulle part", raconte sa mère à l'AFP.

En raison d'une inflation galopante, la majorité des Libanais ne peuvent plus subvenir à leurs besoins de base dans un pays où plus de 80% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté de l'ONU.

Acheter des livres pour ses enfants est d'autant plus devenu un luxe. Pour Mounira, aller à la bibliothèque "permet d'économiser les coûts de transport et le prix des livres qui a augmenté, alors qu'il peut rapidement s'en lasser". "On passe du temps dans un lieu sûr, confortable et proche de la maison où (Elia) peut jouer, dessiner et emprunter des livres",

confie-t-elle.

Comme elle, des centaines de parents se rendent de plus en plus souvent dans l'une des trois bibliothèques municipales de Beyrouth --gérées par l'Association Assabil, qui oeuvre depuis 1997 à promouvoir la lecture.

Celle de Bachoura, dans un quartier du centre, compte désormais plus de 3.000 membres inscrits, avec "une demande en hausse depuis un an", assure l'une de ses bibliothécaires, Samar Choucair. "Les gens ne peuvent plus se permettre d'acheter des livres" importés de l'étranger, raconte-t-elle. "Surtout ceux pour enfants, (...) qu'ils paient en dollars ou en euros", alors que la monnaie locale a perdu 90% de sa valeur depuis le début de la crise économique, qualifiée par la Banque mondiale de l'une des pires de l'Histoire moderne.

Dans les librairies et maisons d'édition, le prix des livres a augmenté en raison de leur coût en dollar, ce qui a eu un impact négatif sur la demande. "Cela a fait exploser le prix (des livres) à un moment où le salaire minimum n'a pas changé", fixé mensuelle-

ment à 675.000 livres libanaises, soit actuellement 32 dollars, regrette Lana Halabi, cofondatrice de la librairie Halabi dans le quartier beyrouthin de Tariq Jdideh.

Résultat, "les livres ne sont plus une priorité pour les lecteurs", soupire-t-elle.

Dans la bibliothèque de Geitaoui, située dans un rare parc public de la capitale, la demande des romans augmente progressivement, notamment en arabe ou en français, explique la bibliothécaire Josiane Badra.

Pour répondre à cette demande croissante, la bibliothèque a enrichi ses étagères de 300 nouveaux livres au cours des deux derniers mois.

De temps à autre, Aline Daou, étudiante à l'Université Saint-Joseph, s'y rend pour étudier ou lire. Cela "m'évite d'acheter des romans que j'aime lire et qui coûtent très cher", dit-elle. "En tant qu'étudiante en littérature, j'ai toujours besoin de lire et comme j'économise pour acheter les ouvrages essentiels, je préfère emprunter des romans d'ici.

" Si les bibliothèques publiques sont de-

venues une "échappatoire pour les gens", les défis se multiplient, souligne auprès de l'AFP un haut responsable de l'Association Assabil, Ali Sabbagh. "Nous gérons ces bibliothèques en partenariat avec la municipalité de Beyrouth, qui assurait auparavant environ 80% du budget opérationnel des bibliothèques en livres libanaises", explique M. Sabbagh.

Or avec la dévaluation de la monnaie nationale, la municipalité peine désormais à fournir des services de base. "Fournir des livres, des services culturels et internet gratuitement représente un défi de taille désormais", regrette-t-il, d'autant que "les donateurs en temps de crise priorisent ce qu'ils considèrent comme des besoins de base.

" Mais pour Valentina Habis, une étudiante, les bibliothèques sont aussi un besoin de base pour affronter la morosité actuelle. "En pleine crise, nous avons besoin de lieux culturels, des lieux qui développent la pensée et la culture, car la culture est la base de la société", plaide-t-elle.

Sean Penn en Ukraine pour réaliser un documentaire sur l'invasion russe

L'acteur et réalisateur américain Sean Penn se trouve à Kiev où il est en train de tourner un documentaire sur l'invasion lancée par la Russie, a annoncé jeudi la présidence ukrainienne.

Sean Penn a été photographié parmi les participants d'une conférence de presse du gouvernement à Kiev et on peut le voir rencontrer le président Volodymyr Zelensky dans une vidéo publiée sur le compte Instagram du chef de l'Etat ukrainien. "Le réalisateur est venu à Kiev spécialement pour enregistrer tous les événements qui se déroulent en Ukraine et en tant que documentariste pour dire au monde la vérité sur l'invasion de notre

pays par la Russie", déclare un message rédigé en ukrainien sur la page Facebook des services présidentiels. "Aujourd'hui, Sean Penn fait partie de ceux qui soutiennent l'Ukraine en se trouvant en Ukraine. Notre pays lui est reconnaissant pour une telle manifestation de courage et d'honnêteté", ajoute ce message.

Les services de M. Zelensky ajoutent que l'artiste américain fait preuve d'un courage "qui fait défaut à beaucoup d'autres, particulièrement les hommes politiques occidentaux".

Sean Penn s'était déjà rendu en Ukraine en novembre dernier et avait rencontré des militaires. Agé de 61 ans, l'acteur aux deux Oscars - pour "Harvey

Milk" et "Mystic River" - tourne un documentaire pour les studios Vice, selon la chaîne NBC News. Sollicités par l'AFP, ni Vice ni les représentants de Sean Penn n'avaient réagi jeudi après-midi.

Sa visite à Kiev coïncide avec le déclenchement par l'armée russe d'une opération militaire de grande ampleur en territoire ukrainien, avec tirs d'obus et de missiles près de nombreuses villes du pays, avec des combats aux portes de la capitale. Sean Penn a par le passé suscité des controverses avec ses engagements politiques ou dans des sujets d'actualité, notamment après son interview du parain de la drogue mexicain, Joaquin "El Chapo" Guzman, alors qu'il était en fuite.

Bouillon de culture

FIFDOK

La 12^{ème} édition du Festival international du film documentaire de Khouribga (FIFDOK), prévue du 24 au 27 février courant, a été annulée, a annoncé la Direction du festival dans un communiqué.

Convaincue qu'un festival de cinéma constitue une opportunité d'interaction, de partage et d'échange d'expériences et d'expertises entre le public et les différents participants, la Direction du FIFDOK a décidé d'annuler cette édition qui devait être organisée en mode présentiel restreint et à distance en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

La Direction du FIFDOK a rappelé avoir reporté auparavant cette édition, prévue initialement du 22 au 25 décembre 2021, en raison de la décision du gouvernement d'interdire l'ensemble des manifestations culturelles et artistiques suite à la découverte d'un nouveau variant de Covid-19.

La Direction du FIFDOK avait décidé de dédier cette 12^{ème} édition à la mémoire de Noureddine Saïl, en reconnaissance de son parcours exceptionnel et de sa contribution remarquable à la scène cinématographique nationale.

Vente aux enchères

La maison Artcurial Maroc organisera le 30 décembre prochain à Marrakech la 5^{ème} édition de la vente événement "Un Hiver marocain" à La Mamounia, le rendez-vous incontournable des amateurs d'art.

Cette vacance se divise en trois chapitres, à savoir Majorelle & ses contemporains qui dévoilera des œuvres d'artistes tels que Dinet, Ackein, Boutet de Monvel ou encore Roubtsoff, le chapitre Art moderne & contemporain, qui présentera des artistes qui ont marqué le XX^e siècle, au Maroc et dans le monde : Chaïbia, Melehi, Gharbaoui ou encore El Glaoui ainsi que Chagall, Picasso, Matisse ou Miró et l'Art contemporain africain qui présentera une sélection d'artistes modernes établis et de la scène contemporaine, indique Artcurial Maroc dans un communiqué.

Actuellement présentées dans le Musée Mohammed VI à Rabat, des photographies de Malick Sidibé et Seydou Keita seront offertes à la vente, fait savoir la même source, qui note que l'exposition à la Mamounia aura lieu du 26 au 30 décembre, jour de la vente aux enchères. "Nous sommes très heureux de revenir dans ce magnifique écrin qu'est la Mamounia pour cette nouvelle session d'un Hiver marocain.

Pour Majorelle et ses contemporains, cette session dévoilera des œuvres rares et historiques de Boutet de Monvel, Ackein, Dinet et Majorelle", a fait savoir Olivier Berman, directeur d'Artcurial Maroc, cité dans le communiqué. "L'art moderne et contemporain réunit des artistes de différents horizons dans une même catalogue. Ils sont marocains tels que Chaïbia et Melehi, africains à l'exemple d'Aboudia ou encore Sidibé et enfin Chagall, Picasso, Matisse et Miró. Ils sont pour la première fois présentés dans une vente aux enchères au Maroc", a-t-il dit.



Lever de rideau sur la 6^{ème} édition du Festival de cinéma de Saïdia

La 6^{ème} édition du Festival de cinéma de Saïdia «Cinéma sans frontières» s'est ouverte jeudi soir, sous le thème «Le cinéma pour espérer un avenir meilleur».

Cet événement, organisé jusqu'au 26 février courant par l'Association Al Amal pour la cohabitation et le développement, connaît la participation de 14 films (7 longs métrages et 7 courts métrages) représentant le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, l'Algérie, la Palestine, la France, l'Espagne, la Macédoine du Nord et les Etats-Unis d'Amérique.

Dans une allocution lors de la cérémonie d'ouverture de cette édition, le directeur du festival, Benyounes Bahkani, a affirmé que cette édition exceptionnelle, qui a été reportée par deux fois en raison de la pandémie de Covid-19, constitue une occasion pour faire connaître la production marocaine et internationale en matière de création cinématographique.

L'association organisatrice œuvre, depuis la première édition de cette manifestation culturelle, pour contribuer au rayonnement culturel, artistique et touristique de Saïdia, la «Perle Bleue» qui aspire à devenir un pôle touristique et culturel important de la région de l'Oriental, a-t-il ajouté.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée de prestations musicales de l'artiste palestinien Zaid Taym, et a été marquée par un hommage rendu au réalisateur Naoufel Berraoui pour ses contributions distinguées dans le cinéma et la télévision, ainsi qu'à plusieurs anciens champions de la boxe de la région de l'Oriental.

Les films de la compétition officielle des longs et courts métrages, projetés au siège de la Commune de Saïdia, sont en lice pour plusieurs prix, notamment le Grand Prix «La Perle Bleue» du long métrage et le «Prix de l'Orange» du court

métrage.

Le jury de cette édition est présidé par l'actrice Touria Alaoui et compte pour membres le critique de cinéma Azzedine El Ouafi, le réalisateur Naoufel Berraoui, la réalisatrice Meriem Ait Belhoussain et le poète Mohamed El Mehdaoui.

Le programme de cette édition prévoit des conférences, des tables rondes et des ateliers, des cérémonies de signature d'ouvrages de la poétesse Fatïha Nouhou, de Meriem Ait Belhoussain et d'Azzedine El Ouafi, en plus de visites au centre de formation de la Renaissance sportive de Berkane et aux grottes du Chameau et des Pigeons à Zegzel (province de Berkane).

Le festival est organisé avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, du Centre cinématographique marocain, de la préfecture de la province de Berkane et des autorités locales et de la Commune de Saïdia.



Courteney Cox annonce son grand retour à la télévision !

Pendant dix ans, elle a incarné le rôle de Monica Geller dans la sitcom américaine *Friends*, un rôle qui l'a propulsée au rang de star du petit écran. Mais Courteney Cox s'est également illustrée au cinéma, en campant la journaliste Gale Weathers dans la saga horrifique *Scream*. Un rôle qu'elle a d'ailleurs tout récemment repris dans le cinquième volet de la franchise, Mais aujourd'hui, après avoir cartonné dans la série tragi-comique *Cougar Town*, pour laquelle elle a été nommée aux Golden Globes en 2010, la comédienne s'apprête à réapparaître dans une série en tant qu'héroïne ! Dès le 6 mars, les abonnés à la plateforme de streaming Starzplay pourront en effet la découvrir dans la série *Shining Vale*, une comédie dramatique et horrifique. Elle y campera le rôle de Pat

Phelps, une écrivaine qui a connu un succès retentissant après la publication de son roman torride sur l'émancipation des femmes, mais qui peine à retrouver l'inspiration...

Dans cette première saison de huit épisodes, Pat et son mari Terry tentent désespérément de sauver leur mariage, entaché par l'infidélité récente de la romancière. Ils décident donc de changer de vie et de s'installer dans un vieux manoir victorien de Shining Vale, dans le Connecticut, accompagnés de leurs deux adolescents blasés et en guerre contre leurs parents. Pressée par son editrice d'écrire un deuxième roman, Pat fait face au fameux syndrome de la page blanche. Et l'apparition de phénomènes inexplicables dans la maison ne va pas arranger son cas. En effet, un beau jour, la mère de famille voit apparaître à sa fenêtre le fantôme de Rosemary, une femme mystérieuse habillée dans un style tout droit venu des années 50. Un esprit qu'elle sera la seule à apercevoir, et qui viendra fréquemment lui rendre visite... Pour tenter de prendre possession de son corps.

Créée par Sharon Horgan et Jeff Astrof, *Shining Vale* réussit, dès la bande-annonce, à installer une atmosphère d'épouvante tout en y saupoudrant des ressorts comiques et des péripéties extravagantes. Au casting, on trouvera Greg Kinnear (*Little Miss Sunshine*, *The Kennedys*), Mira Sorvino (*Hollywood*, *The Expecting*) ou encore Sherilyn Fenn (*Twin Peaks*).



Ed Sheeran en tournée

Ed Sheeran a annoncé les détails de quelques concerts qu'il donnera avant de se lancer dans sa tournée britannique et européenne plus tard cette année.

Le chanteur se produira deux fois à Brighton, puis cinq fois à Londres. Les billets sont d'ores et déjà disponibles.

S'exprimant au sujet de ces nouvelles dates, l'artiste a déclaré : "Je vais donner quelques concerts pour célébrer ma tournée dans les semaines qui arrivent. Ce seront des concerts très intimes qui me permettront d'essayer toutes mes nouvelles chansons avant de les emmener dans des stades. Certains soirs, je ferai des erreurs. Mais c'est pour ça que ça sera amusant."

Par ailleurs, Ed a récemment sorti un remix de "Bad Habits" avec Bring Me The Horizon. Ed avait déjà évoqué son alchimie avec le groupe la semaine dernière, après leur performance sur la scène des BRIT Awards, confirmant qu'ils ont également l'intention de sortir un duo original ensemble.

S'adressant au Daily Star, le chanteur britannique a confié que se produire avec le groupe avait été un "rêve" et qu'ils avaient décidé "d'écrire une chanson ensemble."

"J'ai contacté Oli Sykes et on devait écrire un morceau ensemble mais la pandémie nous a empêchés de le faire", a-t-il expliqué. "On se parle depuis longtemps. Étrangement, c'est le genre de musique que j'écoutais étant petit."

Adele rafle la mise aux Brit Awards

La chanteuse Adele a raflé trois prix, dont celui du très convoité "meilleur album de l'année" lors de la cérémonie des Brit Awards qui s'est tenue récemment à Londres avec, pour la première fois, la fin des catégories "homme" et "femme".

La star britannique a été récompensée pour son quatrième album studio, *30*, et a également remporté le prix de la chanson de l'année avec son tube *Easy On Me*, ainsi que celui d'artiste de l'année.

Le titre *30* est une référence à l'âge d'Adele quand elle a commencé à élaborer ce disque il y a trois ans, alors qu'elle était en plein divorce: "Je comprends pourquoi ils ont changé le nom de ce prix mais j'aime vraiment être une femme, une artiste féminine, réellement", a-t-elle confié sous les applaudissements, dans la salle londonienne, comble, de l'O2 Arena.

Les Brit Awards - trophées britanniques de la musique pop - ont supprimé les catégories genrées

afin de distinguer les artistes "uniquement pour leur travail et leur musique plutôt que pour la façon dont ils choisissent de s'identifier ou la façon dont les autres peuvent les percevoir", ont expliqué les organisateurs. L'artiste britannique Sam Smith, qui se considère comme non-binaire (ne s'identifie ni au genre masculin ni au féminin), n'avait pas concouru en 2021 aux Brit Awards car aucune catégorie ne lui correspondait. "Je ne peux pas croire qu'une ballade au piano ait gagné contre tant de bonnes chansons", a par ailleurs déclaré Adele, après avoir reçu son prix de la chanson de l'année, face à des concurrents comme A1 & J1, Central Cee, Glass Animals et KSI.

Ed Sheeran, star britannique de la pop, a quant à lui remporté le prix d'auteur-compositeur de l'année et la jeune Américaine Olivia Rodrigo a été couronnée pour la chanson internationale de l'année avec *Good For You*.



Rihanna promet qu'elle n'a pas tourné son dos à la musique

Après avoir annoncé qu'elle attend son premier enfant, Rihanna vient de promettre à ses fans qu'elle sortira bientôt de nouvelles chansons.

Le dernier album de la star remonte à "Anti", qui est paru en 2016, et la star a désormais laissé entendre qu'elle sortira bientôt de nouveaux sons.

En conversation avec Entertainment Weekly, Rihanna a déclaré au sujet de sa grossesse : "C'est exaltant et j'en profite".

La star a ajouté qu'elle adore actuellement les donuts pour assouvir son appétit de femme enceinte.

Concernant sa musique, l'artiste a pour-

suivi : "Chaque chose en son temps mais vous entendrez un jour de nouvelles chansons."

Quand le journaliste lui a demandé si elle chantera des berceuses sur son prochain album, la star a plaisanté en répondant : "Mes fans me tueraient s'ils avaient attendu si longtemps pour une berceuse".

Pour rappel, Rihanna attend son premier enfant avec son compagnon, le rappeur américain A\$AP Rocky. En mai dernier, le rappeur a confirmé sa romance avec l'interprète de "Umbrella" après plusieurs années de rumeurs concernant leur relation.



45.000 fans autorisés à assister à 3 concerts de BTS

Le groupe sud-coréen de K-pop Bangtan Boys (BTS) a été autorisé à organiser trois concerts en mars prochain à Séoul avec un total de 45.000 fans.

Ces trois concerts marqueront les plus grands événements du genre avec du public en Corée du Sud depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus.

Ainsi, le ministère de la Culture, du Sport et du Tourisme sud-coréen a autorisé le boys band à se produire devant 15.000 spectateurs à chacun des trois concerts qui auront lieu au stade olympique de Jamsil, dans le sud-est de Séoul.

Le septuor donnera trois concerts intitulés «BTS Permission To Dance On Stage – Seoul» les 10, 12 et 13 mars. Ce seront les premiers concerts du groupe avec du public dans le pays en environ deux ans et demi.

Le dernier concert hors ligne du groupe en Corée remonte à octobre 2019, dans le cadre de la tournée mondiale «Love Yourself : Speak Yourself».

Pour les fans qui ne pourront pas assister aux concerts en présentiel, l'événement du 12 mars pourra être suivi grâce à un «Live Viewing» dans des cinémas à travers le monde. La Corée du Sud a commencé à permettre de nouveau des concerts en présentiel en novembre 2021, dans le cadre de la politique «vivre avec le Covid». A l'heure actuelle, les concerts sont plafonnés à 50% de la capacité ou 4.000 spectateurs pour les salles couvertes pour respecter la distanciation physique.

Tous les spectateurs devront présenter une preuve de vaccination contre le Covid-19 ou un résultat négatif d'un test PCR.



Djokovic a essayé de ne pas regarder la finale de l'Open d'Australie

Le N.1 mondial Novak Djokovic, pour son retour à la compétition à Dubaï un mois après son expulsion de Melbourne, a avoué avoir essayé de "ne pas regarder" la finale de l'Open d'Australie remportée par Rafael Nadal, un "combattant incroyablement".

"La finale de l'Open d'Australie, j'essayais de ne pas la regarder, mais j'avais ma famille qui regardait, tout le monde, ma femme, mes enfants, donc je devais la suivre", a-t-il avoué en conférence de presse.

En janvier, sa participation à Melbourne avait été annulée au terme d'un long bras de fer avec les autorités australiennes car il n'était pas vacciné contre le coronavirus. Ce qui l'a empêché de défendre son titre et d'obtenir un 21e trophée majeur, finalement décroché par son rival Rafael Nadal.

"Mais félicitations à Rafa. C'est

une performance incroyable. C'est un combattant incroyable", a-t-il ajouté. "Je ne veux rien enlever à sa victoire même si je n'ai pas participé. Bien sûr, ce n'était pas agréable pour moi de quitter le pays comme ça et de regarder le tournoi de loin".

Le nonuple vainqueur de l'Open d'Australie sait néanmoins que sa réputation a pris un coup, lui qui est allé jusqu'à consulter des professionnels en relations publiques pour comprendre sa situation, qui a dépassé le cadre du sport pour s'étendre à la politique.

"Evidemment, il n'y a pas eu beaucoup d'articles positifs sur toute cette situation au cours du dernier mois. Je pense que les choses sont peut-être en train de changer. Je l'espère. Mais je comprends qu'il y ait encore des spéculations et que les gens s'interrogent", a-t-il dit.





ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Domaines de l'Etat





وزارة الاقتصاد والمالية
مديرية أملاك الدولة
C O N S S

Avis d'Appel d'Offres de Prix Relatif à la vente des vieux papiers émanant des Administrations Publiques

Le Directeur des Domaines de l'Etat recevra, jusqu'au **jeudi 10 mars 2022** à 16H30, les offres de prix pour la vente des vieux papiers émanant des Administrations Publiques.

La commission d'ouverture des plis et de jugement des offres se réunira le **vendredi 11 mars 2022 à 10 Heures**, au siège de la Direction des Domaines de l'Etat, sis à Rabat - Nouveau Quartier Administratif, Agdal, Rabat-Instituts.

Pour de plus amples renseignements et retirer le cahier des charges, s'adresser à la Direction des Domaines de l'Etat à l'adresse précitée (5^{ème} étage, Bureau n° 512, (Tél: 05 37-27-73-68) ou à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat à Rabat (Tél: 05 37-72-87-01).



Direction des Domaines de l'Etat B.P 6401 Haut Agdal Quartier Administratif, Rabat.
Tel : 05 37.27.72.00 à 14 Fax : 05 37.77.92.82 e-mail : domaines@domaines.gov.ma

N°1387/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2022/PDR

Le **22 Mars 2022 à 10 Heures**, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: **travaux de construction d'un centre de sante rural niveau II à la Commune Oulad Dahou, préfecture Inezgane Ait Melloul.** Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **100.000,00 Dhs (Cent mille Dirhams)**
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : **4.279.659,12 Dhs TTC (quatre million deux cent soixante-dix-neuf mille six cent cinquante-neuf dirhams virgule 12 centimes toute taxe comprise).**

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada-1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

a) Pour les concurrents installés au Maroc :

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau :

Sector	Classe	Qualification
A	3	A2

b) Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N°1423/PA



الجمعية الوطنية لحماية المستهلك
CNS
Le devoir de vous protéger

PROGRAMME PREVISIONNEL EXERCICE 2022

Programme prévisionnel des Marchés que la Direction Régionale - CNS de l'Orient - DRO envisage de lancer au titre de l'exercice budgétaire 2022

Fournitures :

Type de Fournitures	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Cordonnées du Service concerné	Marchés réservés à la PME
Fournitures de bureau	Achats de fournitures de bureau	Direction Régionale de l'Orient et Agences Rattachées	AOO	Avril 2022	Bd Echouhada Oujda	
Fournitures informatiques	Achats de fournitures informatiques			Mars 2022		
Mobilier de Bureau	Renouvellement du mobilier de bureau du personnel relevant de la Division contrôle et perception y compris les nouveaux recrutés			MAI 2022		
Autres mobiliers.ma de bureau et aménagement divers	Acquisition et installation des stores box DR et agences rattachées			Mars 2022		
Autres installations techniques, Matériel et outillage	Acquisition des onduleurs Acquisition des climatiseurs et caméras de surveillance pour le nouveau local DC et perception					

TRAVAUX :

Agencements, techniques et aménagements divers	Aménagement nouveau local DC et perception	Direction Régionale de l'Orient et Agences Rattachées	AOO	Mars 2022	Bd Echouhada Oujda	
--	--	---	-----	-----------	--------------------	--

NB : Conformément à l'article 139 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés et commandes de la CNS, 20% des projets est réservé aux petites et moyennes entreprises.

N°1424/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم بولمان
باشوية ايموزار مرموشة
مديرية المصالح
جماعة ايموزار مرموشة
مكتب الاعلانات

اعلان عن الغاء العروض المفتوح 2022/01 رقم

ليكن في علم العموم ان اعلان طلب العروض المفتوح رقم 2022-01 المتعلق ببايجار السوق الاسبوعي والمرافق التابعة له لجماعة ايموزار مرموشة المنشور بجريدة الاتحاد الاشتراكي وجريدة لبيراسون بتاريخ: 29-30 يناير 2022 قد تم الغاؤه.

N°1425/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CAIDAT DE LGHARBIA
COMMUNE TERRITORIALE DE LGHARBIA
Direction des services communaux
Service de Patrimoines et des engins
N : 93/2022

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01/2022/CR SÉANCE PUBLIQUE

il sera procédé, en séance publique dans le Bureau de Monsieur le président de la commune de lgharbia ,à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant :

N° d'appel d'offre	L'objet de l'offre	N° des lots	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs	Montant des cautions Provisoire en dhs	Lieu ; date et heure de la séance d'ouverture des plis
01/2022/CR	Vente des outils et matériels communale indestructibles hors usage au profit de la commune territoriale lgharbia	01	3 000.00	1500.00	Au siège communal de lgharbia en date du 24/03/2022 à 11.00 h du matin
		02	10 000.00	5000.00	

le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés publics de la commune de lgharbia gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du site WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés publics de la commune
- > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception du bureau précité.
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du CPS et l'article 09 du règlement de la consultation ;

N.B

- Une visite des lieux sera organisée le jeudi en date du **10/03/2022 à 11 : 00** du matin au fourrière communale, pour permettre aux concurrents de connaître parfaitement toutes les ventes.
- Pour toute renseignement contacter : **0661896640**

N°1426/PA

AE PHOTONICS MAROC SARL

RC N° 315951

Aux termes de la délibération de l'AGE du 11 décembre 2021, les associés de la société dénommée « AE PHOTONICS MAROC » SARL, au capital de 440.000,00 MAD et dont le siège social est fixé à Ain Jemaa, 20182 Bouskoura-Casablanca ont notamment décidé :

1) D'étendre l'objet social de la société en ajoutant les activités suivantes :

- Arrosage goutte à goutte, Commerce triangulaire, Commerce général.
- 2) De modifier la matrice des pouvoirs prévue à l'article 14.2 des statuts de la société
- 3) De refondre et d'approuver les statuts de la société

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Casablanca, le 01/02/2022, sous le N°810924.

N° 1431/PA

REAS MAGHREB SARL

au capital de 100.000,00 MAD

RC N° 336263

Aux termes de la délibération de l'AGE du 11 décembre 2021, les associés de la société dénommée « REAS MAGHREB » SARL, au capital de 100.000,00 MAD et dont le siège social est fixé à Ain Jemaa, 20182 Bouskoura-Casablanca ont notamment décidé :

1) D'étendre l'objet social de la société en ajoutant les activités suivantes :

- Commerce triangulaire, Commerce général.
- 2) De modifier la matrice des pouvoirs prévue à l'article 14.2 des statuts de la société
- 3) De refondre et d'approuver les statuts de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Casablanca, le 01/02/2022, sous le N°810923.

N° 1432/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE

DE LA METEOROLOGIE

DIRECTION REGIONALE

METEOROLOGIQUE DU

CENTRE OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT

N°03/2022/DRMCO/BG

Cet appel d'offre est

réservé aux Petites et

Moyennes Entreprises

Le 08/04/2022 à 10 heures

il sera procédé, dans les

bureaux de la Direction

Régionale Météorologique

du Centre Ouest à Casa-

blanca, Boulevard Abdel-

lah El Ayachi,

Laymoun, Hay Hassani à

Casablanca, à l'ouverture

des plis relative à l'appel

d'offres sur offres de

prix N°03/2022/DRMCO/

BG, relatif à la fourniture,

l'installation et la mise en

service d'équipements

d'automatisation de l'ob-

servation météorologique

pour le centre provincial

météorologique de Bengue-

riret sa maintenance (Pré-

fecture de Benguerir).

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré aux bureaux

de la Direction Régionale

Météorologique du Centre

Ouest à Casablanca, il peut

également être téléchargé à

partir du portail des mar-

chés publics (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25000,00Dhs (Vint cinq Mille Dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage pour la fourniture est fixée à la somme de 2695800,00Dhs (Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Quinze Mille Huit Cents Dirhams Zéro Centimes TTC).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage pour la maintenance est fixée à la somme de 311400,00 Dhs (Trois Cent Onze Mille Quatre Cents Dirhams Zéro Centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent Soit :

- Déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, Boulevard Abdellah El Ayachi, Laymoun, Hay Hassani Casablanca.

- Les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08Kaada 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une réunion le 16/03/2022 à 10 heures à la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à Casablanca.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1433/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE

DE LA METEOROLOGIE

DIRECTION REGIONALE

METEOROLOGIQUE DU

CENTRE OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT

N°04/2022/DRMCO/BG

Cet appel d'offre est

réservé aux Petites et

Moyennes Entreprises

Le 21/03/2022 à 14 heures il

sera procédé, dans les bu-

reaux de la Direction Ré-

gionale Météorologique du

Centre Ouest à CASA-

BLANCA, Boulevard Ab-

dellah El Ayachi, Laymoun,

HAY HASSANI à Casa-

blanca, à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres

sur offres de

prix N°04/2022/DRMCO/

BG, relatif à la fourniture,

l'installation et la mise en

service des systèmes d'au-

tomatisation de mesure de

la Portée Optique Météoro-

logique, la luminance du

fond et le temps présent

avec leurs intégrations aux modules de concentration existant aux aéroports Mohamed V et Marrakech-Menara (Diverses Préfectures). Lot N°01 : La fourniture, l'installation et la mise en service des systèmes d'automatisation de mesure de la Portée Optique Météorologique, la luminance du fond et le temps présent avec leurs intégrations aux modules de concentration existant à l'aéroport Mohamed V Deuxième Piste et à l'aéroport Marrakech-Menara

Lot N°02 : La fourniture, l'installation et la mise en service des systèmes d'automatisation de mesure de la Portée Optique Météorologique, la luminance du fond et le temps présent avec leurs intégrations aux modules de concentration existant à l'aéroport Mohamed V Première Piste.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot 1 : 15000,00 Dhs (Quinze Mille Dirhams et Zéro Centime TTC).
- Lot 2 : 10 000,00 Dhs (Dix Mille Dirhams et Zéro Centime TTC).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot 1 : 501 600,00 Dhs (Cinq Cent Un Mille Six Cent Dirhams et Zéro Centime TTC).
- Lot 2 : 250 800,00 Dhs (Deux Cent Cinquante Mille Huit Cent Dirhams et Zéro Centime TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent Soit :

- Déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à Casablanca, Boulevard Abdellah El Ayachi, Laymoun, Hay Hassani à Casablanca.

- Les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08Kaada 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une réunion le 9/03/2022 à 10 heures à la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1434/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الجديدة
دائرة الحوزية
قيادة أولاد رحمون
جماعة أولاد رحمون

إعلان عن انطلاق عملية البحث عن المنافع و المضار عدد: 0/2022

يعلن رئيس جماعة أولاد رحمون عن انطلاق عملية البحث عن المنافع و المضار التي يمكن ان

تنتج عن فتح مركز تجاري بدوار اولاد احمد فخذة اولاد رحمون جماعة اولاد رحمون قيادة اولاد

رحمون دائرة الحوزية إقليم الجديدة لفائدة: عبد القادر الناعورة مدتها شهرا كاملا ابتداء من يوم نشر

الاعلان بالجريدة.

N°1427/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الجديدة
دائرة الحوزية
قيادة أولاد رحمون
جماعة أولاد رحمون

إعلان عن انطلاق عملية البحث عن المنافع و المضار عدد: 0/2022

يعلن رئيس جماعة أولاد رحمون عن انطلاق عملية البحث عن المنافع و المضار التي يمكن ان

تنتج عن فتح مركز تجاري (مطحنة ودكان) بدوار لمرابات فخذة بني ناصر جماعة اولاد رحمون فخذة

اولاد رحمون دائرة الحوزية إقليم الجديدة لفائدة: المصطفى كيسي وطنيته عدد16904م أممتها شهرا

كاملا ابتداء من يوم نشر الاعلان بالجريدة.

N°1428/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الجديدة
دائرة الحوزية
قيادة أولاد رحمون
جماعة أولاد رحمون

إعلان عن انطلاق عملية البحث عن المنافع و المضار عدد: 04/2022

يعلن رئيس جماعة أولاد رحمون عن انطلاق عملية البحث عن المنافع و المضار التي يمكن ان

تنتج عن بناء قاعة للأفراح تبعا لرخصة البناء عدد2011/24 بدوار الحواتنة فخذة الشعبة جماعة اولاد

رحمون قيادة اولاد رحمون دائرة إقليم الجديدة لفائدة: لطيفة الواسمي وطنيتها عدد 480737ب

مدتها شهرا كاملا ابتداء من يوم نشر الاعلان بالجريدة.

N°1429/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation Casablanca-Settat

Direction provinciale de Sidi Bennour

Avis Rectificatif D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

N° 02/SB/2022

La Direction Provinciale du MENPS de Sidi Bennour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par L'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 02/SB/2022 déjà publié dans le journal libération n° 9538 paru le 10 Février 2022 a connu les modifications suivantes :

>L'ouverture Des Plis concernant L'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 02/SB/2022 Sera Le 10/03/2022 à 10h00 au Lieu de 07/03/2022 à 10h00mn.

>NB : Les concurrents intéressés, doivent télécharger le nouveau dossier de cet appel d'offre.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification

N°1430/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
D'AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°10/2022/HZ-
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 29/03/2022 à 10 H 00 mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe- ment du Transport et de la logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Etude de réalisation de l'accès à la partie centrale du Tunnel de l'Ouirika - Province d'Al Haouz

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport, de la logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout , il peut également être télé- chargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespub- lics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à Sept Mille (7 000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre-vingt-quinze mille six cents dirhams 0 centime (495 600,00Dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit déposer contre récé- pissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du transport, de la log- istique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.

• Soit les remettre au prési- dent de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.

• Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail de marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4. du règlement de consultations :
Production d'une copie certi- fiée conforme à l'original des certificats d'agrément justifiant le domaine d'acti- vité D4 ; D5 et D20 pour les concurrents installés au Maroc.

- Les concurrents non ins- tallés au Maroc doivent fournir le dossier technique dans le règlement de la consultation.

N° 1454/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
D'AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°13/2022/HZ-
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 29/03/2022 à 10 H 00 mn il sera procédé en

séance publique dans le bu- reau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe- ment du Transport et de la logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour: ETUDE DE SUP- PRESSION DES POINTS DE COUPURE SUR LA RR204 AUX PK SUIVANTS:
- PK 4+200 DE LA RR 204
- PK 6+200 DE LA RR 204
- PK 6+600 DE LA RR 204- PROVINCE D'AL HAOUZ- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport, de la logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout , il peut également être télé- chargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespub- lics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à Cinq Mille (5 000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-huit mille dirhams 0 centime (288 000,00Dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par cour- rier recommandé avec ac- cusé de réception au bureau précité.

• Soit déposer contre récé- pissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du transport, de la log- istique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.

• Soit les remettre au prési- dent de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.

• Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail de marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4. du règlement de consultations :
Production d'une copie certi- fiée conforme à l'original des certificats d'agrément justifiant le domaine d'acti- vité D4 ; D5 pour les concurrents installés au Maroc.

- Les concurrents non ins- tallés au Maroc doivent fournir le dossier technique dans le règlement de la consultation.

N° 1455/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
D'AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°14/2022/HZ-
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 29/03/2022 à 10 H 00 mn il sera procédé en séance publique dans le bu- reau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipe- ment du Transport et de la logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour: ETUDE DE RECONS-

TRUTION DE L'OU- VRAGE HYDRAULIQUE AU PK 67+600 DE LA RP2009 -PROVINCE D'AL HAOUZ-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport, de la logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout , il peut également être télé- chargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespub- lics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à Deux Mille (2 000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cin- quante-six mille dirhams 0 centime (156 000,00Dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par cour- rier recommandé avec ac- cusé de réception au bureau précité.

• Soit déposer contre récé- pissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du transport, de la log- istique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.

• Soit les remettre au prési- dent de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.

• Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail de marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4. du règlement de consultations :

Production d'une copie certi- fiée conforme à l'original des certificats d'agrément justifiant le domaine d'acti- vité D4 ; D5 pour les concurrents installés au Maroc.

- Les concurrents non ins- tallés au Maroc doivent fournir le dossier technique dans le règlement de la consultation.

N° 1456/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDU- CATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
COMPLEXE SPORTIF
MOHAMED V DE CASA-
BLANCA

ET BASE NAUTIQUE DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01 /2022
Le 22/03/2022 à 10 h (dix heures), il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Moha- med V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maa- rif Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'achat des produits chi- miques pour le traitement des eaux des puits existants au Complexe Sportif Mohamed V de Ca- sablanca sis à la préfecture des arrondissements de Casa-Anfa.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Ca- sablanca situé à Rue Caïd

Al Achtar Maa- rif Casa- blanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics, [www.marchespublics.gov. ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 13.000,00 dhs (treize mille dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 470.280,00 dhs (Quatre cent soixante dix mille deux cent quatre vingt dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récé- pissé leurs plis dans le bu- reau de directeur du Complexe Sportif Moha- med V de Casablanca sis à Rue Caïd Al Achtar Maa- rif Casablanca.

- soit les remettre au prési- dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.

- Il est porté à la connais- sance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Minis- tre de l'Economie et des Fi- nances n° : 20-14 du 8 dou al kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématéria- lisation des procédures de passation des marchés pu-

blics, il est prévu la possibi- lité de la réception électro- nique des offres.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 06 du règlement de consultation.

N° 1457/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ ET
DE LA PROTECTION
SOCIALE
DIRECTION REGIONALE
DE L'ORIENTAL
DELEGATION PROVINCIALE DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 01 /2022/DMSPSD
Le 23/03/2022 à 11 h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Gardiennage, surveillance et securite de l'hôpital provincial de driouch.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quarante Mille dirhams (40 000.00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Quatre Cent Trente Cinq Mille Six Cent Trente dix dhs, 40 centimes (2 435

630.40 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par cour- rier recommandé avec ac- cusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récé- pissé leurs plis au bureau précité ;

- Soit les remettre au prési- dent de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou- verture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : <http://www.marchespub- lics.gov.ma> avant le 23/03/2022 à 11 h.

Le dépôt, ouverture et éva- luation des dossiers des concurrents peut être effectu- é par voie électronique sur le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions des articles 148 et 149 du décret n°2-12-349 et l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Fi- nances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dé- matériation des procé- dures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le 10/03/2022 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1458/PA

المملكة المغربية
وإقليم الصحراء الغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
إدارة التعليم الإقليمي بالرحامنة
المديرية الإقليمية للتربية والتكوين
جهة مراكش أسفي
المديرية الإقليمية بالرحامنة

Projet de programme prévisionnel de lancement des Appels d'Offres pour l'exercice Budgétaire 2022
Budget d'exploitation

Conformément à l'article 14 Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel des marchés d'exploitation que le directeur provincial du ministère de l'éducation nationale de RHAMNA en tant que sous-ordonnateur envisage lancer au titre de l'année budgétaire 2022 est le suivant:

Type des prestations	Objet des prestations	Période prévue pour le lancement
service	Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des écoles primaires et lycées collégiaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	20/04/2022
	prestations de nettoyage et d'entretien des locaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA en deux lots. -Lot n°01 : écoles primaires et lycées collégiaux. -Lot n°02 : lycées qualifiants et services administratifs	21/04/2022
	Prestations d'impression	22/04/2022
	Les prestations de restauration et de réception destinées aux participants et intervenants aux différentes activités organisées par la DP RHAMNA	22/04/2022
fournitures	Les prestations de restauration destinées aux internes et cantines relevant de la DP RHAMNA en deux lots -Lot n°01 : lycées collégiaux. -Lot n°02 : lycées qualifiants	24/04/2022
	Achat de matières et fournitures d'enseignement au profit des classes de l'enseignement préscolaire et des établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de RHAMNA (En Lot Unique)	26/04/2022
	Achat de produits d'hygiène et de désinfection au profit des établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	27/04/2022
	Achat de Fournitures de bureau, de reprographie et d'informatiques au profit des établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et service administratif relevant de la direction provinciale de RHAMNA (En Lot Unique).	28/04/2022
	- Achat des produits alimentaires au profit des internats et cantines des lycées collégiaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA, en sept lots (denrées alimentaires-légumes et fruits-pain et pâtisserie-viande et abats-volailles et œufs-poisson frais-produits laitiers.) - Achat des produits alimentaires au profit des internats des lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de RHAMNA, en sept lots (denrées alimentaires-légumes et fruits-pain et pâtisserie-viande et abats-volailles et œufs-poisson frais-produits laitiers.)	29/04/2022

NB :
• Tous les projets seront lancés en mode de passation « Appel d'offres ouvert sur offres de prix »
• Toutes les ouvertures aura lieu au sein de la direction provinciale de RHAMNA - Salle de rtration -
• 20% des projets lancés au titre du programme prévisionnel 2022 seront réservés à des PME.
• Les dates des séances d'ouvertures des plis des appels d'offres relatifs à ce programme peuvent changer et seront publiés ultérieurement dans la presse nationale et le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et ce conformément à la réglementation en vigueur.

N°1459/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عصالة الالم الداخلية
قيادة بوشان
دائرة بوشان
جماعة ايت الطالب
رقم : 42...

قرار رقم : 01 بتاريخ: 2022/02/25

اجراء امتحان الكفاءة المهنية لموظفي الجماعة الترابية لايت الطالب
برسم سنة : 2022

ان رئيس الجماعة الترابية لايت الطالب

بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 بتاريخ 04 شعبان 1377 - 24 فبراير 1958 - بمقتضى النظام الاساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه .

بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم : 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 - 07 يوليوز 2015 - بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات .

بناء على المرسوم الملكي رقم : 401.67 الصادر في 13 من ربيع الاول 1387 - 22 يونيو 1967 - بسن نظام عام للمباريات و الامتحانات الخاصة بولوج اسلاك و درجات و مناصب الادارات العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه .

بناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 - 2 ديسمبر 2005 - بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة او الاطر حسبما وقع تغييره وتتميمه .

بناء على الاظمة الاساسية الخاصة و المشتركة بين الوزارات .

بناء على قرارات تحديد اجراءات تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات المحددة في الجدول اناه :

المادة الاولى : يجرى ، امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجات المحددة بمقر الجماعة الترابية لايت الطالب وفق الجدول التالي :

الدرجة الممتحن بشأنها	شروط المشاركة في الامتحان	عدد المناصب المتبقية بشأنها	آخر أجل للإيداع بالترشيحات	تاريخ اجراء امتحان الكفاءة المهنية
تقتي من الدرجة الاولى	يشترك في هذا الامتحان التقتيون من الدرجة الثانية المتوفرين على اقدمية 6 ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان	13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	2022/03/23	2022/03/26 على الساعة 10 صباحا
محرر من الدرجة الثانية	يشترك في هذا الامتحان المحررون من الدرجة الثالثة المتوفرين على اقدمية 6 ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان	13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	2022/03/23	2022/03/26 على الساعة 10 صباحا
مساعد اداري من الدرجة الثانية	يشترك في هذا الامتحان مساعد اداري من الدرجة الثالثة المتوفرين على اقدمية 6 ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان	13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	2022/03/23	2022/03/26 على الساعة 10 صباحا
مساعد تكتي من الدرجة الثانية	يشترك في هذا الامتحان مساعد تكتي من الدرجة الثالثة المتوفرين على اقدمية 6 ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان	13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	2022/03/23	2022/03/26 على الساعة 10 صباحا

N°1444/PA

Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 01/S/CA/2022

Le 24/03/2022 à 10 h , il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI , Rue Dimachk n°1 SAFI , à l'ouverture des plis relatif à La Consultation Architecturale ayant pour objet : Les Etudes Architecturales et Suivi des Travaux de Construction De PECOLE PRIMAIRE ALLAL ELFASSI à La Commune Territoriales Sebt Gzoula , Province de Safi

Le budget prévisionnel maximum HT des Travaux	
En chiffre	En lettre
5 100 000,00	(Cinq Million Cent Mille Dirhams)

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service des affaires administratives et financières e à la Direction Provinciale de SAFI,
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des affaires administratives et financières e à la Direction Provinciale de SAFI,
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception Service des affaires administratives et financières e à la Direction Provinciale de SAFI,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de -publics « www.marchespublics.gov.ma ».
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale
- Une visite des lieux sera prévue 15/03/2022 à partir de 10h
- Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N°1445/PA

Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 03/S/CA/2022

Le 30/03/2022 à 11H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI , Rue Dimachk n°1 SAFI , à l'ouverture des plis relatif à La Consultation Architecturale ayant pour objet : Les Etudes Architecturales et Suivi des Travaux de Construction de l'internat au lycée qualifiant MOHAMED ABED AL JABIRI à La Commune Territoriale MOUL BERGUI, Province de Safi

Le budget prévisionnel maximum HT des Travaux	
En chiffre	En lettre
4 125 000,00	(Quatre Million Cent Vingt Cinq Mille Dirhams)

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service des affaires administratives et financières e à la Direction Provinciale de SAFI,
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des affaires administratives et financières e à la Direction Provinciale de SAFI,
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception Service des affaires administratives et financières e à la Direction Provinciale de SAFI,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de -publics « www.marchespublics.gov.ma ».
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale
- Une visite des lieux sera prévue 21/03/2022 à partir de 10h
- Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N°1447/PA

Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 02/S/CA/2022

Le 24/03/2022 à 11h.30 , il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI , Rue Dimachk n°1 SAFI , à l'ouverture des plis relatif à La Consultation Architecturale ayant pour objet : Les Etudes Architecturales et Suivi des Travaux de Construction du LYCEE COLLEGIAL MOULAY EL HASSAN à La Commune Territoriale Sebt Gzoula , Province de Safi

Le budget prévisionnel maximum HT des Travaux	
En chiffre	En lettre
6 960 000,00	(Six Million Neuf Cent Soixante Mille Dirhams)

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service des affaires administratives et financières e à la Direction Provinciale de SAFI,
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des affaires administratives et financières e à la Direction Provinciale de SAFI,
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception Service des affaires administratives et financières e à la Direction Provinciale de SAFI,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de -publics « www.marchespublics.gov.ma ».
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale
- Une visite des lieux sera prévue 15/03/2022 à partir de 10h
- Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N°1446/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT
ET D'EXPERTISE
COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce
Al Karam Bureau N°2
Belvédère - Casablanca
Tél. : 0522 40 06 92/91
Fax : 0522 40 05 43
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/02/2022, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : SANOTEX S.A.R.L. A.U
- Objet : L'import, L'export et la distribution de produits textiles,

- Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maarif - Casablanca,

- Capital Social : Cent mille dirhams (100 000.00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mr SAID NOUSAIR.

- Durée : 99 ans.

- Gérance : La société est gérée et administrée par Mr SAID NOUSAIR pour une durée indéterminée,

- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année,

- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 24/02/2022 sous N°814368. RC sous N°533971.

N° 1450/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 20/01/2022 a Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL:

Dénomination : « DCN HYGIENE » SARL.
Objet : NEGOCIANT, PRODUITS DE NETTOYAGE. MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT, IMPORTATION ET EXPORTATION.

Siège Social : 26 AV MERS SULTANE ETG 1 APPT 3 CASABLANCA.

Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mr. MOHAMED BELAASLI : 43.000.00 DHS
Mr. EL MUSTAFA BELAASLI : 42.000.00 DHS
Mr. SANAA ZINOUNE : 15.000.00 DHS

Durée : 99 ans.
Gérance : Mr EL MUSTAFA BELAASLI, gérant pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 533447.

N° 1451/PA

FIDCONSEIL SARL AU
61, AVENUE LALLA
YACOUT N°85 ETG 2
CASABLANCA
« DIOMEDE SARL AU »
RC N°151191 IF N°1681005
Approbation du transfert du siège social

I- Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire enregistré à Casablanca en date du 31/01/2022, l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée d'associé unique «DIOMEDE SARL AU» au capital de 100 000,00 Dirhams ayant son siège social au N°11 IMM 76L. RESID ADDOHA AIN SEBAA CASABLANCA, a décidé ce qui suit:

Les associés décident de prendre acte du transfert du siège social du : N°11 IMM 76L RESID ADDOHA AIN SEBAA CASABLANCA à la nouvelle adresse : 119, BD ABDELMOUMEN, BUREAU N°18 2°ETAGE CASABLANCA
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 22/02/2022 sous le N°813990.

N° 1452/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M. /SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR

OFFRES DE PRIX
N° 08/INDH/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le 23/03/2022 à 10H du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour:

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS UNITES PRESCOLAIRES TYPE 1 AU CERCLE ER-RICH A LA CT GUERS TIALALINE AUX DOUARS : AIT TIKARTE (ADMER), ELHAYEN/AIT LAFKIH ETAIT HIKOU

PROVINCE DE MIDELT
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marches-publics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUARANTE MILLE DIRHAMS (40 000.00 DHS) L'estimation du coût des

Travaux de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marches-publics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000.00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : SEPT CENT QUARANTE HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX DIRHAMS ET 34 CTS (748 370,34 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des devis de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1461/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL

D.B.M. /SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 09/INDH/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le 23/03/2022 à 10h30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour:

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS UNITES PRESCOLAIRES « 2 T1 AUX DOUARS : AIT KHARDI ET KSIRTE CHERIF ET 1 T2 AU DOUAR AIT ATTOU » AU CERCLE ER-RICH A LA CT GUERS TIALALINE

PROVINCE DE MIDELT
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marches-publics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1462/PA

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-

اعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية

تنظم جماعة ايغرم يوم : 02 ابريل 2022 على الساعة العاشرة صباحا بمقر الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية لسنة 2022 لولوج الدرجات التالية:

الاطار الأصلي	درجة الولوج	عدد المناصب المتقاري في ثقتها	الشروط الواجب استيفائها للترشح
مساعد إداري 30 السلم	مساعد إداري 20 السلم	منصب واحد	المساعدين الإداريين 30 السلم المستوفين للشروط النظامية
مساعد تقني 30 السلم	مساعد تقني 20 السلم	منصب اثنين	المساعدين التقنيين 30 السلم المستوفين للشروط النظامية

يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموظفين بجماعة ايغرم يوم 29 مارس 2022 وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات.

N°1448/PA

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE MOHAMMEDIA

PROGRAMME PREVISIONNEL 2022

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Mohammedia informe que dans le cadre de loi de finance 2022 en application de l'article 147 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I, 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes dans lesquelles sont passés les marchés de travaux, de fournitures et de services pour le compte de l'Etat et des établissements publics figurant dans la liste fixée par arrêté du ministre chargé des finances prévue par l'article 19 de la loi n° 69-00 et à titre transitoire, pour le compte des Régions, des Préfectures, des Provinces et des Communes (B.O. N°6140 du 04 avril 2013).

Objet de travaux	Type	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé au PME
Travaux						
Travaux d'élargissement et renforcement de la RP3303 du PK6+100 au PK10+276	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	2ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	NON
Contrôle de qualité des travaux d'élargissement et renforcement de la RP3303 du PK6+100 au PK10+276	Contrôle de qualité	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	2ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	NON
Travaux de l'entretien routier et de traitement de l'environnement de la RP3301 du PK 0+000 au PK7+000 relevant de la DPETLE de Mohammedia (PC 2022)	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	2ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	OUI
Fourniture et pose des dispositifs de retenue (PC2022)	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	2ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	NON
Contrôle de qualité du plan de campagne 2022	Contrôle de qualité	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	2ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	NON
Travaux de construction de FOA sur oued Elmaleh au PK326+000 de la RN1	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	3ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	NON
Contrôle de qualité des travaux de construction de FOA sur oued Elmaleh au PK326+000 de la RN1	Contrôle de qualité	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	3ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	NON
Travaux de construction de la trémie BIG MAT au PK 10+700 de la RR 322	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	4ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	NON
Contrôle de qualité des travaux de construction de la trémie BIG MAT au PK 10+700 de la RR 322	Contrôle de qualité	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	4ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	NON
Travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire Chefchaoui au PK1+900 de la RP3000	Travaux	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	3ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	NON
Contrôle de qualité des travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire Chefchaoui au PK1+900 de la RP3000	Contrôle de qualité	Réseau routier de la préfecture de Mohammedia	AOO	3ème trimestre	Service Infrastructures DPETL de Mohammedia	NON
Travaux de balisage des plages : Mohammedia centre et sablette à la préfecture de Mohammedia	Travaux	Plage centre et sablette à la préfecture de Mohammedia	AOO	1er trimestre	Service gestion du domaine public et carrières DPETL de Mohammedia	NON

N°1449/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 10/INDH/2022 SEANCE
PUBLIQUE

Le 23/03/2022 à 11H du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRESCOLAIRES « 3 T1 » AU CERCLE ER-RICH (1 T2 AU DOUAR KERRANDOU A LA CT GUERS TIALALINE ET 1 T1 AU DOUAR TABYA A LA CT MZIZEL)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespubs.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : SIX CENT QUATRE-VINGT NEUF MILLE NEUF CENT QUARANTE ET UN DIRHAMS ET 71 CTS (689 941,71 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1463/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 11/INDH/2022 SEANCE
PUBLIQUE

Le 23/03/2022 à 11H30 du

matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS UNITES PRESCOLAIRES « 3 T1 » AU CERCLE ER-RICH (2 A LA CT SIDI AYAD AUX DOUARS : AIT BOUCHBOUT ET TASSOUFANT ET 1 A LA CT ZAOUIA SIDI HAMZA AU DOUAR AND) - PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespubs.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : SEPT CENT QUARANTE HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX DIRHAMS ET 34 CTS (748 370,34 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1464/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 12/INDH/2022 SEANCE
PUBLIQUE

Le 24/03/2022 à 10H du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS UNITES PRESCOLAIRES « 3 T1 » AU CERCLE ER-RICH A LA CT ZAOUIA SIDI HAMZA AUX DOUARS : TABANIHT ; TANAGHRIET ET AGAOUZ -

PROVINCE DE MIDELT
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespubs.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : SEPT CENT QUARANTE HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX DIRHAMS ET 34 CTS (748 370,34 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1465/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 13/INDH/2022 SEANCE
PUBLIQUE

Le 24/03/2022 à 10H30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRESCOLAIRES « 2 T1 » AU CERCLE ER-RICH A LA CT E'NZALA AUX DOUARS : IMEZDAGH ET BOURDIM

PROVINCE DE MIDELT
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespubs.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions

prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE CENT QUATRE-VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT SEIZE DIRHAMS ET 92 CTS (499 996,92 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1466/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 14/INDH/2022 SEANCE
PUBLIQUE

Le 24/03/2022 à 11H du

matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS UNITES PRESCOLAIRES « 3 T1 » AU CERCLE ER-RICH (2 A LA CT GUERRAMA AUX DOUARS : TAFANDASTIE ET TLALOUNE ET 1 AU DOUAR IRARA A LA CT GUIR)

PROVINCE DE MIDELT
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespubs.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : SEPT CENT QUARANTE HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX DIRHAMS ET 34 CTS (748 370,34 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1467/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 15/INDH/2022 SEANCE
PUBLIQUE

Le 24/03/2022 à 11H30 du

matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS UNITES PRESCOLAIRES « 3 T1 » AU CERCLE ER-RICH (2 A LA CT GUERRAMA AUX DOUARS : TAFANDASTIE ET TLALOUNE ET 1 AU DOUAR IRARA A LA CT GUIR)

matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS UNITES PRESCOLAIRES « 3 T1 » AU CERCLE ER-RICH (A LA CT GUIR AUX DOUARS : TAOUASSARTE KSAR IS-SOUKNA ET AIT BEN AMROU.)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespubs.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : SEPT CENT QUARANTE HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX DIRHAMS ET 34 CTS (748 370,34 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1468/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE MARRAKECH SAFI
DELEGATION EL KALAA DES SRAGHNA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المنطقة الإقليمية قاعة السراغنة

AVIS DE REPORT N°2

La délégation du Ministère de la santé à la province d'El Kelaa des Sraghna informe que l'avis d'appel d'offre n°02/2022 est rectifié comme suit :

- La date d'ouverture des plis est le 10/03/2022 à 10 heures au lieu du 03/03/2022.
- La documentation technique est non demandée.

Le reste sans modifications

N°1470/PA

AVIS

Le Président de la commune de Settat porte à la connaissance du public qu'un concours sera ouvert pour la désignation de Deux (2) mandataires au marché de gros des fruits et légumes de la ville de Settat comme suit :

- Un (1) poste est réservé aux anciens résistants et l'armée de libération de la ville de Settat.
- Un (1) poste est réservé au secteur privé.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à monsieur le président de la commune de Settat par voie postale avec accusé de réception jusqu'au 13 avril 2022, Ils se composent des pièces suivantes:

- 1- Une demande manuscrite.
- 2- 4 photos d'identité.
- 3- Une photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité.
- 4- Un extrait d'acte de naissance ou un certificat légal.
- 5- Un certificat de résidence.
- 6- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois.
- 7- La quittance du trésorier provincial de Settat justifiant le versement d'une caution provisoire de 5000.00dhs.
- 8- Une attestation délivrée par le trésorier provincial de Settat certifiant que le candidat n'est redevable d'aucun impôt, taxes ou droits.
- 9- Une fiche de renseignements du candidat (un état comportant des renseignements de la situation familiale du candidat, ses références professionnelles, sa qualification pour occuper le poste de mandataire au marché de gros, ses potentialités financières etc....).
- 10- Un certificat médical certifiant l'aptitude physique du candidat pour exercer la mission de mandataire au marché de gros des fruits et légumes.
- 11- Une attestation de bonne conduite, émise dans un délai de trois mois.
- 12- Un engagement du respect de l'arrêté du ministre de l'intérieur du 22mai 1962 portant les dispositions spéciales des marchés de gros des fruits et légumes et comme statut particulier des mandataires dans ces marchés.
- 13- Pour les candidats relevant du secteur des anciens résistants et de l'armée de libération (une attestation délivrée par le haut commissariat des anciens résistants et de l'armée de libération délégation de Settat).

Les lois et textes portant règlement des mandataires des marchés de gros des fruits et légumes et les pièces demandées peuvent être consultés auprès du service de l'administration fiscale de la commune de Settat .

N°1469/PA

Sport

L'aventure se poursuit pour le Barça en Ligue Europa

Le FC Barcelone a obtenu son ticket pour les huitièmes en dominant Naples (4-2) contrairement au Borussia Dortmund, qui n'a pas su refaire son retard face aux Glasgow Rangers (2-2), jeudi en barrages retour de la Ligue Europa.

Les Barcelonais n'ont laissé aucun espoir à Naples grâce à un début de match prolifique avec deux buts : l'un de Jordi Alba (8e) et l'autre de Frenkie de Jong (13e).

À Naples, le stade Diego Armando Maradona a frissonné avec le penalty transformé par Insigne (22e), dans une confrontation entre les deux clubs liés à la figure du "Pibe de oro".

Mais le Barça de Xavi, en pleine renaissance, a poursuivi sa démonstration par l'intermédiaire de l'expérimenté Gérard Piqué (45e) et de la recrue du dernier mercato Pierre-Emerick Aubameyang (59e).

Autre club européen prestigieux,

le Borussia Dortmund a vécu une soirée très différente, en Ecosse, après un naufrage lors du match aller (4-2).

Les coéquipiers du buteur star Erling Haaland, toujours absent en raison de problèmes musculaires ont été tenus en échec (2-2).

Les Allemands subissent une nouvelle élimination, deux mois après celle vécue en coupe d'Allemagne en huitièmes de finale.

Dans le premier choc de la soirée, le FC Porto s'est qualifié pour les huitièmes en tenant en échec la Lazio de Rome (2-2), après avoir remporté le match aller (2-1). Les Italiens ont lancé la rencontre avec Immobile (19e), avant d'encaisser deux buts (31e, 68e), et de se réveiller en toute fin de match par Cataldi (90e+5).

Autre cadreur de la compétition, le Séville FC, qui poursuit son parcours malgré sa défaite face au Dynamo Zagreb (1-0). Les Espagnols, sérieux pré-

tendant à la victoire finale, avaient pris suffisamment d'avance lors du match aller en Andalousie (3-1).

Le RB Leipzig, demi-finaliste de la Ligue des champions en 2020, a validé son ticket pour les huitièmes face aux Basques de la Real Sociedad (3-1), avec une reprise de Willi Orban après un penalty arrêté (39e), une frappe puissante sous la transversale d'Andre Silva (59e) et un penalty d'Emil Forsberg (89e).

Dans les autres principaux matches du jour, l'Atalanta a validé tranquillement son ticket en dominant l'Olympiakos (3-0), comme le Bétis Séville face au Zenit Saint-Petersbourg (0-0) et le Sporting Braga face au FC Sheriff aux tirs au but (2-0, 3-0 aux t. a. b.).

Les barragistes victorieux retrouveront en huitièmes de finale les huit équipes directement qualifiées après les phases de groupes, dont les deux clubs français Lyon et Monaco.



Tour d'Europe des stades

Face-à-face sévillan et duel à distance milanais

Le Championnat d'Espagne réserve un choc de Sévillans dimanche, tandis que Manchester City tentera, en Angleterre, de creuser l'écart en tête de la Premier League, comme l'AC Milan, engagé dans un duel à distance avec l'Inter.

En Espagne, c'est week-end de derbys! Le Real Madrid, qui a creusé un petit écart en tête de Liga (six points d'avance sur le Séville FC, 2e, et 11 sur le Bétis, 3e), se déplace chez son voisin du Rayo Vallecano samedi (18h30) pour la 26e journée de Liga, dix jours avant son 8e de finale retour de C1 décisif au Bernabéu contre le Paris Saint-Germain, le 9 mars.

Et les Madrilènes pourraient augmenter le fossé qui les sépare du reste du championnat. Car dimanche (16h15), toute l'Espagne aura les yeux braqués sur le derby andalou entre le Séville FC (2e, 51 pts) et le Bétis Séville (3e, 46 pts), plus d'un mois après le derby de Coupe du Roi qui avait dû être interrompu en raison d'un lancer d'objet depuis les tribunes (le 15 janvier au stade Benito-Villamarín). Pour ces retrouvailles, le Séville FC devra composer sans Jules Koundé (suspendu après son carton rouge lors du nul 1-1 contre l'Espanyol dimanche), ni Lucas Ocampos (suspendu pour un 5e carton jaune), ni Anthony Martial (blessé), et devra surtout se méfier du Bétis de Nabil Fekir, l'équipe en forme depuis janvier en Espagne.

Le FC Barcelone, pour sa part, recevra dimanche soir (21h00) au Camp Nou l'Athletic Bilbao.

Liverpool étant privé de Championnat par la finale de la Coupe de la Ligue, dimanche, contre Chelsea, Manchester City aura l'occasion de re-



prendre un peu d'air en tête du classement lors de la 27e journée de Premier League.

Pour cela, il faudra aller l'emporter, samedi à 18h30, à Everton (16e) qui ne semble pas encore avoir trouvé son rythme de croisière sous les ordres de Frank Lampard.

Parmi les autres matches à suivre, la victoire sera impérative pour Manchester United, qui reçoit le relégable Watford, samedi à 16h00, s'il veut défendre sa 4e place qualificative pour la Ligue des champions.

Après les déclarations très moroses d'Antonio Conte à la suite de la défaite à Burnley (1-0) mercredi, la 4e en 5 journées pour les Spurs, on guettera aussi, samedi à 13h30, la réaction de Tottenham à Leeds, étrillé par les Reds (6-0) et désormais pleinement engagé dans la lutte contre la

relégation.

Avant de se retrouver pour un nouveau derby mardi, en demi-finale aller de la Coupe d'Italie, l'AC Milan et l'Inter reprennent leur duel à distance pour la tête de la Série A.

Les Rossoneri, toujours leaders avec deux points d'avance (mais un match de plus), accueillent l'Udinese (16e).

Les Nerazzuri, à l'arrêt avec un seul point pris lors des trois derniers matches (et une défaite à domicile contre Liverpool en C1), vont essayer de se refaire une santé chez le 19e, le Genoa, dont la seule victoire de la saison remonte au 12 septembre. Naples (3e), lui aussi à deux points de Milan, va tenter de ne pas perdre trop de plumes sur le terrain de la Lazio (6e), nouveau gros rendez-vous prévu trois jours seulement après le bar-

rage retour de la Ligue Europa contre le FC Barcelone, ce jeudi soir.

La Juventus (4e), qui reste sur deux nuls, et l'Atalanta Bergame (5e), sans victoire depuis cinq matches, doivent, eux, rapidement retrouver la victoire, respectivement à Empoli (13e) samedi et à domicile contre la Sampdoria (14e) lundi.

Depuis trois semaines, Dortmund attend le retour de son buteur prodige Erling Haaland, blessé aux adducteurs... Le Norvégien de 21 ans a repris l'entraînement en début de semaine avec l'équipe réserve, mais il n'était toujours pas apte jeudi soir pour jouer en Ligue Europa à Glasgow contre les Rangers.

Le Borussia, deuxième à six points du Bayern, aurait pourtant bien besoin de son canonier pour assurer dimanche contre Augsburg (17h30) et espérer continuer à menacer les champions en titre.

Munich, de son côté, est en panne de capitaine. Manuel Neuer, opéré du genou récemment, a recommencé à courir cette semaine, mais aucune date n'a été donnée pour son retour.

Samedi à Francfort (18h30), le "capitaine-bis" Thomas Müller sera également absent, après avoir été testé positif au Covid cette semaine.

Depuis la défaite surprise en championnat contre Bochum 4-2 le 12 février, le Bayern n'a pas réussi à s'imposer en Ligue des champions à Salzbourg (1-1, but à la dernière minute de Kingsley Coman) et a livré une prestation décevante la semaine dernière contre la lanterne rouge Fürth, malgré un score flatteur de 4-1 obtenu en fin de match.

Fouzi Lekjaa : Toutes les mesures seront prises pour assurer le retour des supporters aux stades

Le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, a affirmé, jeudi à Rabat, que toutes les mesures nécessaires seront prises, en concertation avec les dirigeants des clubs, afin d'assurer un retour réussi des supporters dans les stades. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion avec le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, le président de la FRMF a souligné que "tout le monde attendait le retour des supporters aux stades et aussi à toutes les manifestations sportives (...) car, argue-t-il, on ne peut concevoir des stades sans public", notant que les équipes nationales, notamment celles qui participent aux compétitions continentales, bénéficieront du soutien des supporters, à l'instar du Onze national qui disputera un match décisif en

mars prochain pour le compte du Mondial du Qatar 2022.

Le retour des supporters dans les tribunes "sera un événement historique après la pandémie, et va nous permettre de revivre les fêtes et les joies sportives", a conclu le président de la FRMF. Fouzi Lekjaa a appelé les présidents des clubs et les responsables à assumer leur responsabilité pour redonner vie aux stades et donner ainsi une image civilisée du ballon rond marocain, suite à la décision relative au retour du public dans les stades.

Lors d'une réunion par visio-conférence du Comité directeur de la FRMF, M. Lekjaa a appelé les présidents des clubs à se réunir avec les supporters et les autorités compétentes en prévision du retour du public dans les stades, a indiqué jeudi l'instance fédérale

dans un communiqué.

Au début de cette réunion, le président de la FRMF a rappelé les obstacles auxquels ont fait face les clubs en l'absence du public dans les stades en raison de la pandémie de Covid-19, saluant les efforts des médias en matière de promotion du football national, a souligné la même source.

Il a, par ailleurs, rappelé que le gouvernement marocain a décidé d'autoriser le retour du public dans les stades en application des dispositions juridiques relatives à la gestion de l'état d'urgence sanitaire et selon les recommandations du Comité scientifique et technique et en tenant compte des évolutions positives de la situation épidémiologique nationale.

Coupes africaines des clubs

Le Wydad et la RSB sommés de secouer le cocotier

Après le Raja qui a ouvert le bal vendredi en recevant le Horoya Conakry de Guinée (groupe B), le Wydad croisera le fer, ce samedi à partir de 20 heures au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, avec son homologue égyptien du Zamalek pour le compte de la 3ème journée de la phase de poules (groupe D) de la Ligue des champions d'Afrique.

Une opposition de grande importance pour les Rouges qui pourront compter après une longue absence sur leur public qui retrouvera les gradins du stade. Un retour autorisé par le gouvernement « en application des dispositions juridiques relatives à la gestion de l'état d'urgence sanitaire et selon les recommandations du Comité scientifique et technique et en tenant compte des évolutions positives de la situation épidémiologique nationale ». A ce propos toujours, le come-back du public pour ce qui est de la compétition continentale a eu lieu « suite aux intensifs contacts effectués par le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, avec les responsables de la Confédération africaine de

football (CAF) », rapporte le site de la FRMF.

Pour ce match, le WAC, qui traverse une mauvaise passe, concédant une défaite en championnat à la maison devant le HUSA et une autre lors de la précédente journée de la C1 à Luanda face à Petro Atletico, est sommé de relancer sa machine contre un adversaire caïrote au grand complet, comptant par là même dans ses rangs deux ex-Wydadis, Achraf Bencharki et Mohamed Ounnajem. La partie ne sera pas une simple sinécure pour les protégés de Walid Regragui convaincus que seule la victoire arrangera les affaires du club en vue de conforter sa place et d'entrevoir la phase retour des éliminatoires dans de bonnes dispositions, sachant qu'au cours de ce second acte, le WAC se produira une seule fois à la maison devant Petro Atletico et aura à se déplacer en deux temps au Caire pour jouer le Zamalek et à Lunda pour affronter Sagrada. Ce club angolais qui ferme la marche du groupe se mesurera ce samedi à Petro, sacré leader qui a montré de belles choses face au Zamalek et au

Wydad.

En Coupe de la Confédération, la RSB, tout comme les clubs casablancais, sera soutenue par son public dimanche à 20 heures au stade municipal devant le HUSA et une autre lors de la formation tanzanienne de Simba comptant pour la troisième journée du groupe D.

L'équipe berkanie qui a sombré lors de sa dernière virée à Cotonou, cédant le pas sur le large score de 3 buts à 1 face à l'ASEC Mimosas de Côte d'Ivoire, n'aura pas droit à l'erreur. Le coach du club, Florent Ebengue, sous les feux des critiques depuis un bon bout de temps, est tenu de mener ses poulaux à bon port au terme de cette confrontation qui sera sifflée par un trio d'arbitrage ghanéen.

Pourvu que la pression débouche sur un tournant positif à même d'aider le club berkanien à retrouver la pole position et, surtout, ne pas se faire distancer par un ASEC outillé pour remporter loin de ses bases son match dominical contre l'US. Gendarmerie du Niger.

Mohamed Bouarab



Aziz El Amri débarque au Raja

Après le limogeage du technicien belge Marc Wilmots, le Raja de Casablanca vient de s'attacher les services du cadre marocain Aziz El Amri. Celui-ci n'a pas rejoint le Raja en tant qu'entraîneur mais en qualité de conseiller technique du président du club.

La RSB surclasse l'ASFAR

L'Association Sportive des FAR s'est inclinée face à la Renaissance de Berkane sur le score de 2 buts à 1 pour le compte de la 18e journée de la Botola Pro D1, jeudi au stade municipal de Berkane.

La RSB a ouvert la marque à la 11e minute sur un penalty signé Chadrack Lukombe, avant de doubler la mise par Youssef El Fahli à la 78e minute. L'ASFAR a réduit l'écart à la 84e minute par Reda Slim.

À la suite de ce match, la Renaissance de Berkane se hisse à la troisième place du classement avec 28 points, tandis que le club rbati, 25 points, occupe la quatrième place.

Lors de la prochaine journée de Botola, l'ASFAR jouera à domicile face au Difaa d'El Jadida, tandis que les Oranges évolueront à l'extérieur face au Hassania d'Agadir.

Il convient de rappeler que les

autres matches comptant pour cette 18ème journée s'étaient achevés sur les résultats suivants : DHJ-SCCM : 0-0, FUS-MAS : 1-1, RCOZ-CAYB : 0-0, MCO-OCS : 3-1, IRT-OCK : 0-2, JSS-Raja : 0-1 et WAC-HUSA : 0-2.

Botola Pro D1

Voici le programme de la 19e journée de la Botola Pro D1 de football :

Samedi
16h00 : MAS-MCO
18h00 : OCK-JSS
Dimanche
16h00 : AS FAR-DHJ
Mardi 1er mars
18h15 : CAYB-WAC
20h30 : Raja-IRT
Mercredi 2 mars
20h00 : HUSA-RSB
A noter que les matches OCS-

FUS et SCCM-RCOZ devaient être disputés vendredi.

Championnat D2

Voici le programme de la 21e journée de la Botola Pro D2 de football :

Vendredi
OD-CJBG
TAS-MAT
Samedi
RAC-UTS
JSM-RCAZ
SM-RBM
ASS-USMO
CAK-IZK
KACM-WAF

A noter que les matches OD-CJBG et TAS-MAT devaient avoir lieu vendredi. Quant au coup d'envoi de l'ensemble des rencontres, il sera donné à partir de 15h30.

CAN féminine Maroc-2022

Les 12 équipes qualifiées à la phase finale connues

Les douze équipes qualifiées à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine (CAN 2022) prévue du 2 au 23 juillet au Maroc, sont désormais connues.

Ainsi, l'équipe nationale féminine du Togo s'est qualifiée aux dépens du Gabon (2-1), tandis que le Cameroun et le Nigeria se sont qualifiés après avoir battu respectivement la Gambie et la Côte d'Ivoire.

L'équipe tunisienne a décroché son ticket pour la phase finale malgré sa défaite 3-2 face à la Guinée équatoriale à la faveur de sa victoire à l'aller (5-0), tandis que l'Algérie a été élimi-

née par l'Afrique du Sud.

Le Sénégal, le Botswana, le Burundi, l'Ouganda, le Burkina Faso et la Zambie ont déjà assuré leur participation à la phase finale de la CAN féminine Maroc 2022.

La sélection marocaine féminine A entame un stage de préparation à Malte en prévision de cette compétition. Le Onze national dispute la compétition "VisitMalta Women's International Tournament", organisée par la Fédération maltaise de la discipline qui sert d'étape préparatoire à la CAN sous la houlette du coach Reynald Pedros.

La lutte pour préserver l'escrime dans la région natale de Limardo au Venezuela

Portant masque et cuirasse, Antonela, 11 ans, tente de réaliser une touche dans le patio de la maison de Kelvin Caña, frère du champion olympique à l'épée Ruben Limardo, à Ciudad Bolívar, ville enclavée du centre-est du Venezuela, célèbre pour ses escrimeurs.

Dans un pays qui traverse une crise économique sans pareille depuis 2013, Kelvin, orphelin élevé dans la famille de Limardo, lutte pour entretenir la tradition de l'escrime à Ciudad Bolívar, 10 ans après le titre de son frère couronné en 2012 à Londres.

Limardo était alors devenu le premier champion olympique d'escrime latino-américain depuis les Cubains Ramon Fonst et Manuel Dionisio Diaz sacrés à Saint-Louis en...1904.

"Les pistes, le matériel, j'en ai parlé avec Ruben et il me les a prêtés" raconte Caña, 35 ans, qui a fait partie de l'équipe olympique vénézuélienne aux Jeux de Rio-2016.

"Je les soutiens les yeux fermés! Avec du matériel sportif, des aides pour des déplacements à des compétitions, des dons", assure Limardo depuis Lodz en Pologne, son centre d'entraînement, où il vit depuis près de 20 ans.

"Il y a beaucoup d'enfants pauvres dans le quartier. C'est un projet qui peut grandir à l'avenir", souligne Limardo, 36 ans, qui continue à tirer à haut niveau et se prépare pour ses 5e Jeux olympiques à Paris.

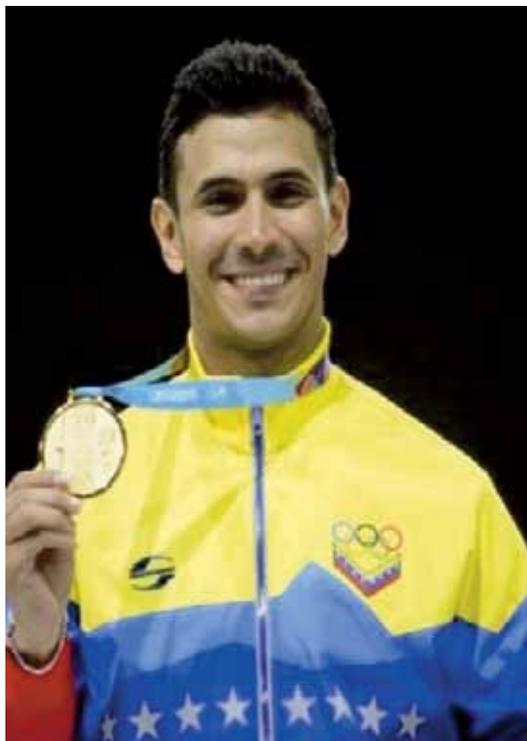
A Ciudad Bolívar, on est loin des Coupes du monde et des grands championnats.

Caña accueille une cinquantaine d'enfants de 5 à 20 ans dans sa propre maison, disposant les pistes dans une cour intérieure.

A quelques minutes de là, le gymnase Jesus "Chuchú" Gruber, qui porte le nom d'un fleuretiste olympique vénézuélien, vice-champion panaméricain en 1959 à Chicago, est en ruines, envahi par les mauvaises herbes.

C'est pourtant là que s'entraînent Ruben Limardo avant qu'il ne s'envole pour Lodz et une carrière exceptionnelle (champion olympique 2012, vice-champion du monde 2013 et 2018, plusieurs fois champion panaméricain, champion du monde junior en 2005).

Ses frères Francisco et Jesus Limardo, qui ont remporté des médailles aux Jeux panaméricains, ont aussi fait leurs armes à Ciudad Bolívar.



"Le gymnase a été détruit par les vandales et pillé par les ferrailleurs" qui ont pris "tout ce qui pouvait l'être", regrette Caña, qui doit aussi composer avec l'absence d'aides publiques, supprimées avec la crise.

"Ici dans l'Etat de Bolívar, ça fait des années qu'aucun athlète n'a de bourse. Personne, personne. Aucun entraîneur n'est payé", dit Caña, dont les dernières subventions reçues datent de 2013.

Kelvin Caña a commencé à donner des cours chez lui quand les autorités ont fermé les gymnases en raison de la pandémie de coronavirus en 2019.

"Pour moi, l'escrime, c'est se détendre et apprendre", explique Antonela Dominguez. "Une amie m'a dit qu'il y avait des cours et m'a proposé d'y aller avec elle".

Les enfants donnent 5 dollars par mois, notamment pour les déplacements aux compétitions et le prêt du matériel.

"C'est magnifique, parce que comme ça les enfants ont un sport à pratiquer", se réjouit Betina Ledezma, maman de Leonela, 8 ans. "Quand elle a essayé pour la première fois, elle m'a dit +maman! j'adore ça!+".

Recettes

Tarte aux fruits



Ingrédients :

250g Farine
1cuil. à soupe Rase
150g Beurre mou
60g Sucre
1Oeuf
2Jaunes
1cuil. à café Vinaigre balsamique
150g Framboises
150g Groseilles
100g Cassis
25cl Lait
50g Sucre
5cl Sirop de sucre
1pincée Sel
Beurre
Farine pour les moules
Calories = Moyen

Préparation :

Versez la farine sur le plan de travail. Ajoutez le beurre en parcelles et le sucre. Travaillez du bout des doigts jusqu'à obtention d'un mélange sableux. Creusez une fontaine au centre, mettez-y l'œuf et le vinaigre balsamique. Travaillez avec la paume de la main jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

Formez une boule, entourez-la de film ali-

mentaire et placez au frais pendant 1 heure.

Préchauffez le four th. 7 (210 °C). Beurrez et farinez un moule à tarte. Étalez la pâte d'une épaisseur de 3 mm environ sur un plan de travail fariné. Garnissez-en le moule. Piquez le fond avec une fourchette et recouvrez la pâte de papier sulfurisé. Remplissez de haricots secs et enfournez. Faites cuire « à blanc » pendant 25 minutes environ.

Sortez le fond de tarte du four, retirez le papier sulfurisé et les haricots secs et laissez refroidir. Pendant ce temps, préparez la crème pâtissière : versez le lait dans une casserole et portez à ébullition. Pendant ce temps, fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre.

Ajoutez la cuil. à soupe de farine et fouettez bien. Versez une petite louche de lait bouillant dans le mélange en fouettant.

Transvasez le tout dans la casserole et faites cuire doucement jusqu'à épaississement. Versez la crème dans un saladier et laissez refroidir complètement.

Versez la crème refroidie dans le fond de tarte et étalez-la en une couche régulière.

Répartissez les fruits rouges sur la tarte et badigeonnez-les de sirop de sucre au pinceau.

Servez rapidement.

Le luxe affiche une forme olympique et multiplie les records

Les entreprises du luxe ont affiché en 2021 une forme insolente et entendent maintenir leurs marges en 2022 malgré des coûts en hausse dans un contexte inflationniste, ce qui devrait induire des augmentations de prix.

Les géants du luxe ont annoncé des résultats financiers sur 2021 dépassant, parfois largement, ceux d'avant-pandémie, grâce notamment au dynamisme des ventes en Asie et aux Etats-Unis.

Le numéro un mondial LVMH a battu tous les records avec 64 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 10 milliards de plus qu'en 2019 et un bénéfice net bondissant à 12 milliards d'euros contre 7,8 milliards en 2019.

Kering (Gucci, Yves Saint Laurent, Bottega Veneta) dépasse ses ventes d'avant-pandémie à 17,6 milliards d'euros et Hermès frôle les 9 milliards d'euros de ventes avec un bénéfice net supérieur de près d'un milliard à celui d'avant-pandémie à 2,44 milliards.

Le groupe suisse Richemont, propriétaire de Cartier, qui publie ses résultats en décalé, a lui aussi annoncé mi-janvier pour son troisième trimestre des ventes en hausse de 38% par rapport au même trimestre de 2019 à 5,6 milliards d'euros.

Cette bonne santé financière n'a pas étonné les analystes. Dans son étude annuelle parue en novembre, le cabinet Bain and Company estimait que "le marché des produits de luxe personnels pourrait atteindre 360 à 380 milliards d'euros d'ici 2025, avec une croissance soutenue de 6 à 8% par an".

Et ce ne sont pas les restrictions sanitaires et risques inflationnistes qui vont refroidir les ardeurs des groupes qui attaquent 2022 très confiants.

"Nous avons un avantage sur pas mal d'autres sociétés et d'autres groupes, c'est de pouvoir avoir une certaine flexibilité sur nos prix, donc face à l'inflation on a des moyens de réagir", a déclaré le PDG de LVMH Bernard Arnault lors de la présentation des résultats.

La flexibilité sur les prix "est une des principales caractéristiques de l'industrie du luxe", estime la banque UBS dans une note de début février estimant que "les grandes marques telles que Louis Vuitton (LVMH) ont augmenté leurs prix au cours des 20 dernières années en moyenne 2,5 fois le taux d'inflation".

"A chaque nouvelle saison, on crée une nouvelle collection, on revoit toutes les matrices de prix", a expliqué le PDG de Kering François-Henri Pinault lors de la présentation des résultats à la presse. Mais s'il note depuis quelque temps "une inflation gigantesque sur les transports", le PDG de Kering attribue les hausses de prix aussi au fait de "travailler la désirabilité des maisons", selon lui, qui passe par "la sophistication des produits", la "montée en gamme", avec "des produits dont le prix augmente".

"Dans certains cas, la demande dépasse l'offre, ce qui signifie que les consommateurs vont à la fois acheter et accepter de payer des prix plus élevés", explique la banque HSBC dans une note de janvier. Rolex, "qui s'est largement abstenu d'augmenter ses prix au cours des deux dernières années, a démarré l'année 2022 avec des hausses de prix moyennes de plus de 3% et, pour certains modèles, elles ont atteint jusqu'à 12%", selon cette note. Hermès, qui a fait face à une demande "très forte" de ses produits, augmente ses prix une fois par an, selon son gérant Axel Dumas interrogé sur le sujet lors de la présentation de ses résultats. "Tous nos produits ont les mêmes marges (...) on ne joue pas avec nos prix. Ils sont liés au prix de fabrication et pas à leur désirabilité", a-t-il expliqué, estimant l'augmentation autour de 3,5%.

La fabrication artisanale des sacs fait qu'ils "sont peut-être moins soumis que d'autres aux prix de l'énergie et des matières premières", a-t-il ajouté.

Attention toutefois à ces hausses de prix, prévient Arnaud Cadart, gérant de portefeuille chez Flornoy, "cela peut freiner les achats". "Il y a des limites. Un sac à 1.000 euros qui passe à 1.200 euros le lendemain, cela peut freiner la demande", ajoute-t-il.